

Jean-Paul Damaggio

L'abbé Marcellin, une vie de courage

A la mémoire de René Mauriès, un homme
qui nous offrit sa vie durant ses multiples talents.

Sommaire :

Merci René Mauriès

Première passage aux Archives du 82

Merci aux journaux de 1888

Merci Georges Passerat

Le talent du prêtre

L'abbé historien et économiste

Détour par Jacques Daure

Marcellin à l'Académie entre 1840 et 1850

L'engagement politique en 1848

Alger pour finir

Conclusion

Sources

Témoignage d'un anonyme sur l'enterrement de l'abbé Marcellin

Imprimé par nos soins
29 janvier 2007
ISBN en cours

« Incarnation brûlante de son temps, rayonnant de charisme, virulent pourfendeur des privilèges et des injustices, l'abbé Marcellin prêchait sans relâche la puissance socialisante du christianisme ». René Mauriès

Merci René Mauriès

Un jour de 1994, René Mauriès me demanda des renseignements, pour l'écriture d'un roman, des renseignements sur un suicidé de Bruniquel et un suicidé de Penne évoqué par Mary-Lafon (dans *50 ans de vie littéraire*), Jacques Daure. Je lui avais envoyé des informations sur la tombe de l'Anglais à Bruniquel. Le journaliste m'avait répondu le 8 février 1995 au retour d'un « merveilleux périple », puis silence. En fait, René Mauriès ne vit pas la publication de son œuvre capitale *Le maître de mes secrets* sortie à titre posthume chez Loubatières en l'an 2001. J'avais acheté puis casé le roman dans ma bibliothèque sans chercher plus loin.

Avec internet, j'ai eu envie de mieux connaître René Mauriès dont les articles dans *La Dépêche* me faisaient penser à mon enfance. Le numéro 8 du G.R.H.I., une revue de l'Université Toulouse Le Mirail annonce la publication d'un ouvrage : *René Mauriès, journaliste et grand reporter*. Sur la couverture, nous voyons sans doute René Mauriès avec sa fille à qui il dédia *Le maître de mes secrets*. L'auteur s'appelle Pierre Lacassagne. Voici la présentation :

« René Mauriès, journaliste à *La Dépêche du Midi*, de 1949 à 1987, disparu en mai 1999, a laissé l'image d'un homme très mobile, curieux, avide d'expériences, séduit par l'écriture, devenu peu à peu une sorte de « touche à tout » doué du journalisme. A la fois enthousiaste, chaleureux, prêt à s'enflammer pour de grandes causes mais, aussi, fier et égocentrique. Ces traits contradictoires en firent à la fois l'un des journalistes le plus reconnus des années soixante (prix Albert-Londres, prix Interallié, meilleur chroniqueur sportif ...) et un rédacteur en chef contesté par sa direction et certains de ses collègues dans les années 70. »

Etrangement, à ma connaissance ce livre annoncé n'est jamais paru. Faute de pouvoir le lire, je me suis plongé dans *Le maître de mes secrets* où j'ai découvert le cas de l'abbé Marcellin. Il s'agit d'un roman plein de phénomènes étranges qui établissent un lien entre Talleyrand (1754- 1838) et la famille Poniatowski bien connue de René Mauriès, avec au milieu l'abbé Marcellin et Jacques Daure. *Le maître de mes secrets* s'achève en partie, par la mort brutale de Joseph Poniatowski à Tlemcen.

Ces liens entre Mauriès et Poniatowski sont visibles par le seul nom mis en note du *Maître de mes secrets* :

« Nous adressons notre profonde gratitude à l'éminent érudit André Beau, spécialiste de Talleyrand, détenteur de huit billets, qui nous autorise à révéler une relation méconnue sinon inédite ».

Or, à la mort de Michel Poniatowski, qui envoya un message de condoléances à son épouse et publia un communiqué à sa gloire ? André Beau, président de l'association des Amis de Talleyrand, qui termina ainsi son texte :

« Enfin, ce n'est plus un secret : le prince Michel Poniatowski comptait Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord au nombre de ses ancêtres, fusse en ligne non

officielle : l'arrière grand-mère paternelle de Michel Poniatowski était elle-même arrière petite-fille de Talleyrand par le comte de Flahaut et le duc de Morny ».

Comme les secrets s'enchaînent les uns les autres ! Secret révélé par René Mauriès d'une rencontre entre « Ponia » et Doumeng qui permit une réunion secrète en Pologne grâce à l'avion que Doumeng prêta à « Ponia » ! Lignée secrète de « Ponia » qui nous renvoie à Talleyrand. Secrets de Talleyrand qui nous renvoient à Jacques Daure, l'ami de l'abbé Marcellin. A la fin du *Maître de mes secrets*, nous apprenons que le 19 février 1855 le prince Joseph Charles Maurice Poniatowski se suicidait à Tlemcen d'une balle dans la tête, sans laisser la moindre explication. Commandant en Algérie dans un régiment de spahis, officier de la légion d'honneur, quarante cinq ans, veuf mais père de deux enfants, il est cité au titre d'ancien élève de Jacques Daure. Né en 1810, le petit Joseph quitta son précepteur quand il fut incorporé à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, sans doute en 1824, moment où Daure devint le précepteur de Pauline, la fille de Talleyrand et de Madame de Dino. L'année charnière où il croise aussi l'abbé Marcellin.

Au cours de la première rencontre entre Daure, l'abbé Marcellin et la duchesse de Dino (page 93) René Mauriès nous apprend que l'abbé s'appelait Joseph Gémon :

« Garçon brillant, d'une dizaine d'années son cadet (de Daure), fils aussi de bistrotier montalbanais, il entendait faire carrière en religion et, la soutane à peine endossée, se faisait appeler abbé Marcellin. »

Entre Gémon et Daure même profession des parents (on disait limonadier pour le bistrotier cher à René Mauriès) même passage à l'école parisienne de Saint-Sulpice et un père âgé de 50 ans à leur naissance (Marcellin vient du prénom de son père).

De Jacques Daure on passe souvent à son confident, ami et complice, l'abbé Marcellin, que l'on retrouve même comme candidat en 1848 !

« Incarnation brûlante de son temps, rayonnant de charisme, virulent pourfendeur des privilèges et des injustices, l'abbé Marcellin prêchait sans relâche « la puissance socialisante du christianisme ». Si catholiques et protestants se pressaient pour entendre ses appels à la tolérance et à la fraternité, il irritait de plus en plus les autorités par la dénonciation du « crétinisme » politicien de tous bords et l'étalage d'un certain saint-simonisme. Aussi, en 1848, fut-il victime d'une impitoyable coalition pour lui barrer la route de la députation. Il y avait six sièges à pourvoir en Tarn-et-Garonne. Le scrutin ne le plaça qu'en vingtième position, avec 5094 voix contre 42641 au premier élu et 19732 au sixième. Il reprit alors son envol de chaire en chaire, en France ou à l'étranger, à l'écoute des hommes de toutes classes, races et couleurs. De passage, en l'été de 1850, à Baden-Baden, il vit venir à lui une duchesse de Dino « toujours impitoyablement belle » qui s'empressa de solliciter sa bénédiction et son appui ».

Mais tout ceci n'est que roman. Quelle est la réalité ?

« L'abbé est décédé dans la maison
de M. Garrisson sise à Bellerive ».
Etat civil de Cayrac

Première passage aux Archives du 82

Tout débute aux Archives départementales de Montauban par la consultation d'un petit registre de couleur sombre, que je tiens entre mes mains. Aussi minuscule que la commune concernée du Tarn-et-Garonne ! Dans l'inventaire des décès de Cayrac, en se reportant aux tables finales de chaque année, je trouve sans la moindre difficulté, ce que j'espère. Le 19 novembre 1888, à 5 heures du soir, deux hommes se présentent devant le maire de la commune, Jean Rascouailles. L'un d'eux, Monsieur Géraldy Alphonse, âgé de 38 ans, est le curé du village tout proche, Réalville. Si ce curé avait dû noter lui-même le décès, comme c'était le cas avant la République, aurait-il inscrit les précieux renseignements que je commence à recopier avec minutie ? L'autre témoin, un chevalier de la légion d'honneur, habitant Réalville, ancien capitaine en retraite, Charles Pezet. Pour qui, les deux hommes, se déplacent-ils ? (à ce propos, depuis quand les femmes peuvent témoigner sur l'Etat civil ?) Pour Joseph Genon dit Marcellin, 82 ans, prêtre libre, demeurant à Bellerive sur la commune de Cayrac, natif de Montauban en tant que fils de Marcellin Genon et Antoinette Pradal. Pour être précis, le maire ajoute : l'abbé est décédé dans la maison de M. Garrisson sise à Bellerive. (c'est Genon là où Mauriès indique Gemon).

En quelques lignes, trois informations marquantes (trilogie oblige): le nom d'origine de l'abbé, sa fonction de « prêtre libre » et le nom du propriétaire qui hébergeait Joseph Genon. Trois informations qui annoncent très exactement les mystères du personnage enterré deux jours après, non dans le cimetière proche de l'église de Réalville, mais dans celui d'un des hameaux de la commune : Saint-Martin de Lastours. Un peu comme si l'abbé Marcellin, qui vivait loin de la société, avait tenu à rester à l'écart du monde, même mort.

Le doute n'est plus permis « Genon dit Marcellin », c'est bien lui. Fort de ces données, voici ma première vérification : Géraldy Alphonse était bien le curé de Réalville. *L'Annuaire du Tarn-et-Garonne* précise que ce natif de Montauban assurait cette fonction depuis le début de l'année 1888. Le nom de l'autre témoin, sans âge, nous conduirait vers quelques archives militaires.

Je retrouve l'abbé Marcellin dans le livre *800 auteurs du Tarn-et-Garonne*. L'abbé Georges Passerat lui consacre un bref portrait avec cette formule : « « Charmeur d'âmes et dompteur de consciences » (E. Pouvillon) l'abbé Marcellin mérite bien le titre de Lacordaire montalbanais ». Il retient trois âges au personnage (trilogie oblige).

Premier point, un prédicateur qui, dès l'âge de 28 ans, en 1834, « entreprend une tournée triomphale » ; deuxième point : « il laisse son nom à la réédition en 1841 de *L'Histoire de Montauban de Le Bret*. » ; troisième point : « En 1870, il se retire de la

vie publique et s'établit au domaine de Bellerive à Cayrac ». Ce qui le conduit, avant de mourir, à un acte étrange : « il avait pris soin de brûler tous ses manuscrits et tous ses écrits ».

Sur la famille Garrisson *Le Petit Montalbanais*, journal républicain de l'époque indique : « Les forces républicaines s'organisent à Albias. L'armée se discipline et se groupe sous la direction de « l'Etat-major général » qui vient de se former ayant pour commandant en chef M. Henri Garrisson. La raison sociale de cet Etat-major qui vient de se constituer avec M. Garrisson pour président est celle-ci : « Cercle du progrès ». Il est à désirer que cette nouvelle organisation fonctionne longtemps, et bien, pour l'honneur de ceux qui l'ont fondée et pour le grand bien du parti républicain ».

L'abbé Marcellin vivait face au moulin, sur une terre très riche. La liste des propriétaires des registres cadastraux de la fin du XIXe siècle, m'éclaire sur le cas de Garrisson. Parmi les plus riches habitants de la commune, il note qu'en 1888 le moulin passe des mains de la famille Bardon de Montauban, à celles de Bose propriétaire à Bordeaux. Quelle immense fortune peut permettre un tel achat ? La propriété toute proche, celle qui nous intéresse appartient au même moment, à Bergis Emmanuel gendre Garrisson médecin à Montauban. La famille Bousquet est présente sous diverses formes avec Jean ex-gendarme à Montauban. L'abbé Marcellin fut donc hébergé par la riche bourgeoisie protestante
Pour continuer l'enquête comment ne pas se précipiter sur le texte de Pouvillon ?

« Il l'aimait tant, son jardin ! »

Emile Pouvillon

Merci Emile Pouvillon

Les melons, où en sont mes melons ? se demande l'abbé Marcellin. Il se penche sur les jeunes pousses du jardin, il enlève quelques mauvaises herbes envahissantes, se relève et peste contre l'humanité toute entière. Le melon aurait été meilleur s'il avait poussé sur les terres du coteau proche. Marcellin adore s'affronter à la terre pour calmer sa rage. « Si je n'avais pu finir ma vie à la campagne, je serais mort enragé ! » aime-t-il se répéter à lui-même. Nous dirions que le jardin fut sa psychothérapie. Tout en bêchant, il pouvait laisser vagabonder ses idées toujours prêtes à se bousculer dans une tête en feu.

Emile Pouvillon et l'abbé Marcellin étaient unis par la mémoire chère à tous deux d'un des proches d'Emile, prêtre orateur lui aussi, un émule et camarade de l'abbé Marcellin : l'abbé Pouvillon. Cette coïncidence incita-t-elle l'ermite de Bellerive à se confier au jeune écrivain ? Le choix de Marcellin, pour laisser une trace ultime de sa vie se révéla très heureux. Le récit qu'en fit ensuite Pouvillon devant les membres de l'Académie nous rend vivants les ultimes instants du personnage qu'il commença à fréquenter en 1879. Trois moments de sa vie apparaissent : « ses débuts prestigieux, sa montée rapide dans la gloire et le brusque plongeon de la fin, la disparition subite dans l'obscurité de son demi-exil ». Manifestement, le portrait d'un lutteur acharné ! Qui décide, avant de mourir, de brûler les documents de sa bibliothèque ! Ce jour de novembre 1888, je vais le rappeler avec l'aide de Pouvillon.

Son pas lent d'homme de 82 ans reste sûr, sa charge cependant lui impose un arrêt sur le banc de pierre où il médita si souvent. Il case à ses pieds, un seau métallique garni de braises qu'il tenait à la main droite, puis écoute le silence environnant. Une douce chaleur sort du seau, un vent léger lui apporte le bruit étouffé de la chaussée du moulin tout proche. Du train, qui passe parfois dans le lointain, vient le son de la modernité. L'abbé scrute la plaine à travers les troncs d'arbres dénudés de sa belle allée. Son jardin disparaît sous les feuilles mortes. Il pose alors son regard sur un tas de papiers formé de dossiers de sa bibliothèque.

Sa bibliothèque ? Jamais l'homme courbé par son passé ne plia face aux mots. Le train qui maintenant venait de siffler dans le lointain, à l'approche de la gare d'Albias, valait plus que les mots. L'amitié aussi. L'amour de Dieu peut rester seulement un mot. L'abbé décide alors de se lever. Péniblement, il prend son seau et s'approche du tas de papier, le regard perdu dans le labyrinthe de ses souvenirs et de ses désirs.

Un tas de papiers ! Et quels papiers ! Ceux d'une vie, de plusieurs vies, de plusieurs cœurs, peut-être ceux d'une cause perdue. Autour du tas, il enlève les feuilles mortes et s'approche des braises avec sa petite pelle en fer, noire comme la nuit. Les braises

hésitent à mordre un premier dossier très compact. L'abbé ajoute quelques feuilles mortes enlevées à son jardin. Des sèches pour mieux accélérer la combustion. Il revient sur son banc, lui qui, depuis dix ans, vit au ban de la société. Chez un protestant !

Le feu commençant à prendre, l'abbé part chercher un autre dossier dans sa bibliothèque. Il s'avance vers une bâtisse imposante qui contraste avec sa souquenille de pauvre. Une maison protestante si belle face à son habit catholique si modeste, pense-t-il ! Il monte quelques marches pour atteindre son cabinet de travail orné de portraits de prêtres accrochés aux murs comme des visages mortifiés et amers de persécutés et de martyrs. Oui, le papier pèse ! En redescendant, il glisse dans l'âtre quelques pages remplies de son écriture, en évitant les grandes flammes pouvant causer des dommages à la cheminée et à la demeure bourgeoise qu'il occupe. S'emparant d'une chaude couverture, il reprend sa lente marche.

En s'approchant à nouveau du feu, l'abbé Marcellin constate qu'il s'éteint. Il pose son paquet, s'empare du soufflet, entend quelques crépitements et installe alors la couverture sur le banc de pierre. Pourquoi finir ainsi ? Pour que sa postérité échappe aux chanoines et aux curés ? Par définition, il n'a pas de descendance et depuis longtemps sa famille a disparu. Alors, qui s'emparera de ses archives ? Le ciel, enrichi de leur fumée !

Le lutteur est là devant ses archives en feu. Comme le décrit Pouvillon quand il le croisa : « Droit comme une épée, la tête haute et hautaine, un masque osseux profondément labouré, bronzé au feu de la pensée et de la vie, mais puissant encore avec le pli souverain de la lèvre arquée, prêt à lancer la flèche, et jaillissant comme un éclair, le regard fulgurant de ses yeux noirs qui me dévisageaient, plantés sur moi hardiment... des yeux pétillants de malice et foudroyants d'éloquence ». Pouvillon entra dans la bibliothèque de l'abbé où il vit « le tiroir aux manuscrits : quarante ans de travail, de méditations, de recherches, disparus, jetés au feu dans une minute d'humeur suprême ou d'amertume ... qui pourrait le dire ? »

Ses ultimes volontés, l'abbé les confia au Chanoine Stoumpff. L'inventaire après décès de toutes ses richesses pourra faire la part belle aux objets, au détriment des papiers. Des bibelots venus de partout et du peuple toujours.. Qui emportera le pastel à la touche délicate et fleurie qui le représente au sommet de sa gloire ? Tant de reliques en souvenir de tant de voyages et d'amitiés ! Les papiers donnent l'illusion d'une histoire déjà écrite. Avec les objets, l'histoire est à réécrire.

Deux ou trois jours après la destruction par le feu des papiers savants, l'abbé cessa de vivre et Emile Pouvillon qui l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure salua aussitôt sa mémoire. Un récit laïque. « Vaincu comme gallican, déçu comme légitimiste, exilé de la chaire, en rupture avec la société, il portait aussi superbement qu'un trophée de victoire, la couronne d'épines du malheur ». L'écrivain pesa chaque mot qu'il présenta, à chaud, aux membres de l'Académie de Montauban. « Debout dans sa défaite ». Ou debout malgré sa défaite. Cette fois l'abbé partit vers sa dernière demeure, la seule qu'il posséda. Construite à sa manière, comme un nouveau défi à l'ordre. Après une halte à l'église de Réalville, le cortège entreprit un

long chemin jusqu'au cimetière de Saint-Martin de Lastours accroché à un mamelon. L'abbé Marcellin y avait marqué la place de sa tombe ressemblant à une maison de briques édifiée à sa taille. Lui-même en avait pris mesure « en ayant eu la fantaisie de s'y allonger un jour pendant qu'on travaillait à la bâtir ! »

« Lui-même a choisi la place où devaient
un jour reposer ses restes ».
Le Patriote en 1888

Merci aux journaux de 1888

La lecture des journaux de novembre 1888, permet d'analyser l'évolution de l'abbé Marcellin tout en rassemblant les informations du moment concernant son enterrement. Je décortique les notes de deux journaux de droite qui mentionnent la mort de l'abbé, *Le Patriote* et *Le Bulletin catholique*, deux de gauche qui l'oublient *Le Républicain* et *Le Petit Montalbanais* et le centriste *Courrier du Tarn-et-Garonne* qui se contentera de reprendre l'article du *Patriote*.

(Bulletin catholique) « Il eut le courage, était-ce désilluio amère ou résignation héroïque, de brûler toutes vives, si je puis le dire, les précieuses conférences écrites avec tant de soins, prêchées avec tant d'éclat. On dit que la reine Marie-Amélie, après avoir entendu ses discours, avait exprimé à l'abbé Marcellin le désir d'en avoir une copie. Le sacrifice de ces brillantes pages de sa vie militante dut être pour lui comme une dernière fin ». « Toutes vives » des conférences qui dormaient depuis des décennies ?

Par contre, *Le Patriote* oublie « l'anomalie » qu'Emile Pouvillon croit expliquer par un geste d'humeur quand, pour l'abbé Passerat, ça devient : « ... il avait pris soin de brûler... ». Résignation, désillusion, amertume, geste d'humeur, précaution ? Expliquer les raisons de l'autodafé, est-ce percer le mystère de l'homme ? Marcellin manifesta, sa vie durant, un tel contrôle de lui-même que cet acte, si grave, dut être minutieusement préparé (écartons en conséquence tout geste d'humeur). Voulait-il cacher quelque chose ? Voulait-il laisser son parcours, sans la moindre balise ? *Le Patriote* par contre mentionne l'autre bizarrerie du personnage.

(Le Patriote) « Témoignage touchant de la sérénité d'âme avec laquelle il a vu la mort venir à lui : c'est lui-même qui a choisi la place où devaient un jour reposer ses restes et qui a été sa dernière demeure. Il se plaisait même à dire, avec une fine bonhomie, qu'il « l'avait essayée » et qu'il y serait à l'aise ».

Les hasards de la vie et la générosité d'un protestant lui offrirent une retraite sur la commune de Cayrac mais de là où il était, le cimetière le plus proche était celui qui touchait l'église de Réalville, au coeur du village. Or il décida que son ultime demeure serait dans un cimetière rural de la dite commune, pas loin d'un chneau magnifique, le château de Granès appartenant à une famille de la droite classique et historique. Pourquoi a-t-il choisi cette place là ? Craignait-il que l'urbanisation de Réalville détruise le cimetière de l'église ?

« L'abbé Marcellin mérite le titre
de Lacordaire montalbanais ».
Georges Passerat

Merci Georges Passerat

Le dimanche 12 septembre 2004, à Lavit de Lomagne, comme chaque année, un courageux personnage, André Dupuy organise un colloque d'histoire locale où le Lomagnol actuellement le plus célèbre, Georges Passerat, parle des Cathares et des Vaudois en Lomagne. Comme Marcellin, cet abbé à la fois proche du peuple, de la théologie et de l'histoire, s'active autour de l'histoire locale. Proche du peuple par son action occitaniste, proche de la théologie et de l'histoire par son activité à l'Institut Catholique de Toulouse, Georges Passerat est devenu une personnalité.

Je lui pose la question simple : pourquoi l'abbé Marcellin a préféré le cimetière de Saint-Martin de Lastours à celui plus proche et plus logique, de Réalville ? La thèse défendue par René Mauriès est-elle juste ? Pour le journaliste le choix tient à un saint qui a sa statue dans cette église : Saint Pierre de Nolasque. Un mystère de plus ! Une autre façon d'aller en Algérie ? (après le détour par Tlemcen)

Georges Passerat me répond qu'il avait été contacté par René Mauriès, qu'il lui expliqua le cas de Pierre de Nolasque mais, pour lui, l'enterrement de l'abbé à Saint-Martin de Lastours est sans doute circonstanciel. Peut-être des parents dans le coin ? Peut-être une concession au cimetière plus facile à acquérir ? Deux hypothèses peu convaincantes : d'une part, Passerat ne savait pas que la présence de Marcellin à Cayrac était sans rapport avec une quelconque parenté ; d'autre part la conception de la tombe démontre un souci exagéré du symbolique qui contredit une installation, par hasard, à Saint Martin de Lastours.

Pierre de Nolasque (1189-1256) nous renvoie vers l'Algérie. Ce Languedocien fonda une congrégation vouée au rachat des esclaves chrétiens en terre musulmane. Elle s'appelle Congrégation de la Merci, une congrégation qui, à Quito, en Equateur, a une église fabuleuse. En France, surtout présente sur les bords de la Méditerranée, elle n'est dans le Quercy qu'à Toulouse et Maleville dans l'Aveyron. Saint-Martin de Lastours est une église située à mi-chemin entre les deux, d'où la statue qui s'y trouve.

Georges Passerat pense aussi que les archives seront peut-être retrouvées (il doute du feu final) et indique que Marcellin était un piètre historien. Il fait référence aux polémiques avec Ursule Devals, historien local huit fois cités dans *l'Histoire de Montauban* dirigée par Daniel Ligou (Marcellin y est deux fois). Oui, mais l'histoire de l'abbé où est elle ? En reprenant mes vieilles notes concernant Mary-Lafon, je mets par hasard la main sur un *Bulletin de la société archéologique* de 1973, où le Chanoine P. Gayne, en nous éclairant sur le mystère d'un suicidé de Penne, précepteur du château de Bignon près d'Egreville en Seine-et-Marne, évoque aussi l'abbé Marcellin. Le Chanoine souhaite reprendre le récit du suicidé Jacques Daure,

suite à la remise, après la mort d'un montalbanais, de deux cahiers de notes arrivés jusqu'à nous (et la trilogie ?) : un récit de voyage (fin 1828-début 1829), et des souvenirs rédigés en italien. Nous apprenons que le cahier, de format écolier de 40 pages, passa des mains l'abbé Marcellin à celles de M. Lagarrigue curé de Saint-Nauphary puis à celles d'Edouard Forestié et enfin à son frère Bernard (voir BSTATG 1950). Ces documents furent analysés par Victor Malrieu en 1933. Du mystère, toujours du mystère, car une question se pose : ces deux cahiers de l'abbé Marcellin ne furent donc pas brûlés ?

« Il fallait dire : Ne prêcha pas ».
L'abbé Marcellin

Le talent du prêtre

a) Processions de 1834

Nous devons le récit de la bagarre autour des processions de 1834 à un citoyen de Nègrepelisse qui conserva quelques documents qui se trouvent à la Bibliothèque municipale de Montauban. Le dossier contient un écrit publié à Toulouse à l'imprimerie K. Cadaux 8 rue de la Trinité (revoici le trilogie ?), sans nom d'auteur (mais une main manuscrite à écrit abbé Marcellin), et qui commence ainsi :

« Des événements viennent d'avoir lieu à Montauban, qui ne doivent point passer inaperçus. Marqués au coin d'une illégalité odieuse, eux-mêmes ridicules et méchamment petits, mais infiniment graves dans les conséquences qu'ils peuvent entraîner, ils ont droit aux retentissements de la publicité, ils méritent d'être solennellement dénoncés à tous les catholiques blessés dans leurs croyances, à tous les hommes de cœur et de principes, attaqués par une violation flagrante de la loi, à l'autorité supérieure qui a été compromise dans l'esprit d'une population entière, à la France, enfin, qui apprendra, une fois encore, ce que deviennent, dans les mains de certains agens (sic) du pouvoir, les libertés qui lui ont coûté à acquérir tant de sang et de larmes ! »

Il s'agit d'une lutte féroce entre la municipalité de Montauban et les curés, quant au droit de procession qui leur est interdit, suite à des affrontements l'année précédente. La référence à la liberté peut paraître étrange mais il est des périodes où les mots changent d'usage. La religion catholique qui pendant tant d'années fut contre la liberté religieuse en pourchassant les protestants revendique à présent le droit à la liberté à son propre profit. En cela l'abbé Marcellin ressemble tout à fait à Lamennais passé du légitimisme à la démocratie, au nom de la liberté. Puisque Le Roi ne peut représenter Dieu (les légitimistes se montrèrent indignes de cet honneur), Dieu doit chercher son salut dans le Peuple et le Peuple, pour exister, a besoin de liberté. Cette liberté devient en ce cas, la liberté de procession.

Le texte date sans doute de 1835 puisqu'il martèle :

« Depuis cinq ans, les appréhensions de la peur et les rancunes de la haine avaient entravé notre liberté religieuse... »

donc sans doute depuis la révolution de 1830. Le maire de Montauban est alors l'éphémère Jaubert qui s'appuie sur l'aide du préfet soucieux lui aussi d'interdire des processions dont il craint les fâcheuses conséquences.

Le 9 juin 1831 le ministre écrit au préfet :

« Dans un département où les dissidences religieuses s'ajoutent à la violence des antipathies politiques, et puisqu'en juin 1831 vous prévoyez de nouveaux désordres à Montauban, empêchez les processions de sortir des églises dimanche prochain ainsi que vous l'avez proposé. »

Le procureur du roi près du tribunal de la première instance de Montauban eut à juger de l'affaire qui se déroula ainsi. Le clergé, irrité par le fait que les autorités refusèrent de concourir par leur présence à la solennité de la procession firent tous leurs efforts pour en rehausser l'éclat et pour effrayer l'administration sur les dangers de sa résolution. Jamais à Montauban le cortège de la procession n'avait été aussi nombreux. Mais au *Café des Mille Colonnes* des provocateurs carlistes (les extrémistes de l'époque) surent échauffer les esprits et des scènes de désordre eurent lieu qui incitèrent le gouvernement à prendre des mesures.

Voilà l'élément qui servit d'argument pour poursuivre l'interdiction des processions. D'où cette révolte de 1835-1836 inscrite dans le document qui s'achève par cette signature L... M. et se complète par cette information manuscrite :

« A la suite de l'écrit ci-dessus les curés Lapierre et Capmeil furent privés de leur traitement par décision ministérielle, jusqu'à ce qu'ils eussent fait au maire de Montauban les satisfactions convenables qu'ils s'empressèrent de donner ».

Les curés Lapierre et Capmeil furent ceux qui passèrent outre aux interdictions du maire et qui sont donc sanctionnés suite à la publicité faite de leur action. Pour son premier écrit, l'abbé Marcellin avait fait des vagues !

b) La vision générale du Chanoine Stoumpff

Après cet épisode voyons la vision générale du Chanoine Stoumpff, l'abbé qui a connu Marcellin à son heure ultime, et qui résume ainsi son opinion :

« grande éloquence, qualités littéraires, érudition historique, distinction de son esprit, noblesse de son âme (...) Il avait 22 ans lorsque Mgr Dubourg le rappelle de Saint-Sulpice où il suivait des cours de théologie pour lui confier la classe de rhétorique du Séminaire de Montauban puis pour le faire vicaire de Saint-Orens (...). A 28 ans, le voyons-nous aborder avec éclat une des plus grandes chaires de notre Sud-Ouest, celle de Notre-Dame de Bordeaux. Prédicateur officiel de la Cour de Louis-Philippe à la chaire de Saint Roch. La reine Amélie voulut le faire évêque mais le gouvernement s'y opposa : « On se souvenait encore, au ministère, qu'ardent légitimiste, l'abbé Marcellin, tout jeune vicaire, avait refusé de chanter le domine salvum fac Philippim ».

De cette histoire religieuse de l'abbé, que Pouvillon avait seulement effleuré, Stoumpff n'oublie pas de rappeler qu'un

« membre de l'épiscopat anglican lui demanda une conférence sur la confession et qu'il refusa car l'invitation était, certes séduisante, mais il fallait, pour s'y rendre, solliciter l'autorisation de Rome et Marcellin ne le voulut point ; son humilité s'y refusa, il estima qu'il n'avait ni la science ni l'autorité d'un Augustin pour entreprendre à nouveau, à douze siècles de distance, la conversion de l'Angleterre ».

Le Chanoine cite des journaux qui encensent Marcellin.

(La Gazette du Midi du 3 avril 1839)

« L'abbé Marcellin est un véritable orateur. Il possède à un très haut degré les grandes qualités qui font un prédicateur éloquent : hauteur de pensée, force de logique, sensibilité, imagination riche, style abondant, élocution facile, belle taille, pose noble, geste simple, organe sonore ; il a tout cela, et ces belles qualités

s'harmonisent si bien qu'il serait difficile de dire quelle est en lui, la qualité dominante ».

(Le Pays, journal du Gers, en date du 31 décembre 1839)

« M. l'abbé Marcellin, il faut l'entendre ; car au-dessus de ce magnifique style, empreint d'une poésie évangélique et d'une mélancolie majestueuse, planent une logique toute puissante et des arguments nécessairement victorieux ».

De ce tableau, il ressort le portrait d'un abbé de combat, d'un abbé de choc, aussi puissant en chaire que dans les archives, aussi combatif parmi les chercheurs que parmi les politiques, aussi décidé à en finir avec les guerres qu'avec les injustices, aussi aimé des uns que détesté des autres.

L'intervention, à la Société archéologique, en 1918 du Chanoine Stoumpff indique qu'il avait lu « une notice très documentée sur l'abbé Marcellin, célèbre prédicateur sous Louis-Philippe et archéologue érudit ; il avait publié une nouvelle édition de L'Histoire de Montauban par Le Bret, complétée par des notes très étendues et par des documents nouveaux. Un buste, une miniature de l'abbé Marcellin sont exposés dans la salle, ainsi qu'un portrait lithographié dont le lieutenant Pierre Géraud a fait une réduction pour notre bulletin » [le portrait orne la couverture de ce livre].

c) Le procès de Hyères

Le Courrier du Tarn-et-Garonne indique que pour les fêtes de Pâques de l'année 1842, l'abbé prêche à Toulon, d'où il s'échappe un jour, pour Hyères. Peu après son passage une émeute oppose les habitants de la partie pauvre de Hyères (le haut de la ville), et les autorités de l'église de sa partie riche (le bas). Pourquoi ? Le vicaire et un aide tentent d'emporter des chaises de l'église haute, manquantes pour l'église basse et des jeunes leur jettent des pierres. Une plainte de l'autorité religieuse fait que les tribunaux jugent l'affaire. *Le Toulonnais* rend compte du procès en évoquant l'abbé Marcellin en des termes que ce dernier refuse nettement. Pour ne pas gâcher le plaisir de lire un premier écrit de l'abbé en voici le contenu tel qu'il a été publié le 19 juillet 1842 dans *Le Courrier du Tarn-et-Garonne* :

« Monsieur le Rédacteur,

Un article du *Toulonnais*, reproduit dans votre feuille de samedi, donnait à croire, par une particule conjonctive brusquement introduite dans une des phrases, - que j'ai été la cause occasionnelle de certaine émeute enfantine, qui amena dernièrement une douzaine de petits polissons de la petite ville d'Hyères, devant le tribunal de police correctionnelle de Toulon. Il est vrai que je fus appelé à Hyères, pendant le carême, et que j'y prêchai dans l'église Saint-Louis. Mais il n'est pas vrai, - comme pourrait le suggérer la malencontreuse particule (OR, un soir de prédication etc.), - que le tumulte dont il s'agit, ait éclaté à cette occasion. Ce jour-là, rien ne survint qui décelât les paroissiales rivalités du haut et du bas Hyères ; toute la population, réunie dans les vastes nefs de l'église Saint-Louis, se comporta très dignement. Ce fut plus tard, sans doute, et à propos d'une autre prédication que la mienne, que les enfants de la vieille ville s'ameutèrent contre M. le vicaire et le bedeau.

Le Toulonnais, fort innocemment je le crois, semble m'accuser aussi d'avoir partagé les dédains de la fashion hyéroise, pour l'église de la haute ville. « Comme on doit penser, dit-il, M. l'abbé Marcellin ne monta pas à Saint-Paul ». Il fallait

dire : Ne prêcha pas. Je montai à Saint-Paul, par des ruelles sales, étroites, tortueuses, horriblement mal pavées, soudées aux flancs de granit de la montagne ; je visitai l'édifice en détail ; je parlai ensuite dans l'église où l'auditoire m'attendait, et revins immédiatement à Toulon.

Le journaliste, dont la rédaction trop précipitée (il est bien malheureux que les journalistes soient forcés d'écrire si vite !) me fait prendre aujourd'hui la plume, a eu tort de s'exprimer ainsi : « Une vieille église qui se trouve par-là, considérée dès avant la révolution comme inutile, fut fermée, et servit ensuite de hangar, etc. » Le fait est que l'église Saint-Louis, magnifique monument de l'époque de transition où l'ogive détrôna le plein-cintre, dont les voûtes, noires de siècles, comme dit Chateaubriand, ont eu le trop rare bonheur d'échapper aux stupides caresses du badigeon, méritait bien qu'on en fit autre chose qu'un hangar, après avoir été respectée, on ne sait trop pourquoi, par les artistes de 93 ; et qu'elle est maintenant, par suite de la descente des habitations dans la plaine, vers la mer, la seule église possible de l'odorante Hyères. S'il se trouvait, dans quelque'un de vos numéros qui vont suivre, un tout petit coin sans emploi, vous me feriez plaisir, Monsieur le Rédacteur d'y déposer cette rectification importante. Je vous salue affectueusement. »

L'abbé Marcellin

L'article du *Toulonnais* insiste sur la nette différence entre les deux quartiers de la ville d'Hyères (et la trilogie, absente du face à face des classes ?). La ville antique avec ses rues étroites et sales autour du vieux château : c'est le peuple. La plaine, c'est le domaine des familles riches qui font réouvrir l'Eglise Saint-Louis.

Depuis la réouverture de Saint Louis, un vicaire va dire tous les dimanches une « messe basse » à Saint-Paul tandis qu'à Saint Louis, rendez-vous de la *fashion hyéroise*, on y étale toutes les pompes du culte. Pour l'exercice de telles pompes, il manquait des chaises à Saint-Louis. On alla les prendre à Saint-Paul. Pour le journal, le manque de chaises se produisit au moment du passage de l'abbé Marcellin mentionné ainsi :

« Un prédicateur de grand mérite, M. l'abbé Marcellin, que les fidèles ont pu admirer dans l'église Saint-Louis pendant le carême fut appelé à Hyères, et, comme on doit penser, il ne monta pas à Saint-Paul. Or, un soir de prédication, on s'aperçut que les chaises manquaient à Saint-Louis (...). Les accusés (des jets de pierre), au nombre de 12 ou 13, avaient pris pour défenseur, Maître Thourel, dont la plaidoirie brillante a captivé pendant une heure, l'attention d'un nombreux auditoire. Il n'est pas besoin d'ajouter que le tribunal, présidé par M. Clappier, a renvoyé les enfants à l'école ».

Hyères, au début du XIXème siècle, est une ville totalement entourée d'un immense terroir agricole, souvent tenu par de très grands propriétaires, dont la descendance actuelle fournit des candidats à la droite extrême et au Front National. Hyères originel est sur un piton surmonté d'un château en ruines. Comme la mer est à quelques kilomètres au sud, la côte étant alors insalubre, marécageuse, porteuse de fièvres, le vieux Hyères est juché sur cette colline, côté sud. Comme le décrit très bien l'abbé Marcellin, les rues sont en pente raide, sales avec force population. En conséquence, cette vieille ville est populaire, artisanale, ouverte aux idées démocratiques : ce sera le Hyères de la puissante insurrection urbaine de 1851. En

1840, le bas de ce vieux Hyères est encore sur la pente de la colline, mais c'est traditionnellement le secteur des bourgeois et notables, il est déjà plus aéré, plus architectural. Aujourd'hui, zone piétonnière retapée, très commerçante et touristique. D'où la concurrence des deux églises, à peu de distance géographique, mais clairement dans la différence sociologique.

d) *Le Courrier du Tarn-et-Garonne* naît le 11 janvier 1840 et, dès le 8 avril, M. Marcellin y est présenté comme l'un des prédicateurs les plus distingués de Paris où il prêche le carême à l'Eglise Saint-Eustache les mardis et jeudis de chaque semaine à sept heures du soir et le dimanche à 3h et demie : « Sa logique entraînant et irrésistible captive de nombreux auditeurs » et cette même logique sera mise en valeur le lendemain quand *Le Courrier* reprend le journal *Le Temps* : « L'abbé Marcellin donne à sa fougueuse logique une élévation qui entraîne l'âme, en même temps que le raisonnement persuade l'esprit ». « La vigoureuse expression du visage méridional de ce prédicateur » donne lieu à de multiples comparaisons élogieuses ce qui fait dire au *Courrier* : « Des journaux de Paris ont encore constaté les succès de ce prédicateur, à la parole ardente. Nous nous félicitons que la presse parisienne confirme ainsi l'opinion que nous avons conçue du talent et des mérites particuliers qui distinguent essentiellement notre compatriote ».

De ce tableau, où nous croisons directement Marcellin, il ressort le portrait d'un abbé reconnu grand orateur dès 1840, sensible aux affrontements sociaux dont il a une claire vision (chez les riches il prêche, chez les pauvres il dialogue), soucieux du style et du mot juste (la particule conjonctive) et vif à la riposte aussi polie que possible. Avec *Le Courrier du Tarn-et-Garonne* nous allons pouvoir mieux cerner le personnage.

« Posons-nous donc les questions que, depuis quelques années, ont creusées les économistes : comment la richesse s'est-elle produite jusqu'ici dans notre ville ? Comment a-t-elle été répartie ? Comment a-t-elle été consommée ? »
L'abbé Marcellin

L'abbé historien et économiste

a) L'historien

A la bibliothèque de Montauban après le texte de la procession on retrouve deux autres références sur l'abbé (trilogie vérifiable par n'importe qui).

Pour étudier la vie de Mary-Lafon j'en avais lu sa préface à *L'histoire de Montauban*, rédigé par Le Bret, prévôt de la Cathédrale en 1668. J'avais dédaigné cette indication lisible sous le titre du livre : « revue et annotée d'après les documents originaux, par MM l'abbé Marcellin et Gabriel Ruck ». Quelle erreur ! Dans ce livre publié en 1841, l'Avertissement des « annotateurs » est remarquable. Par exemple, ils indiquent qu'une révolution dans l'histoire permet, avec les nouveaux documents, d'étudier l'existence de phénomènes ignorés : la corporation industrielle dans la commune et la commune dans l'Etat.

L'abbé est là, fort de sa jeunesse et volant au secours de la vérité sur les Albigeois :

« Nous reconnaissons, avec notre savant compatriote, M Mary-Lafon, que nos historiens d'autrefois ne se sont pas abreuvés aux véritables sources, que tous leurs livres sont à refaire, que la science des faits sociaux, immensément agrandie par les explorations modernes, impose à quiconque se mêle de les écrire, d'immenses et graves travaux ».

Même le récit des événements est incomplet indiquent-ils :

« La guerre des Albigeois éclate ; tout le midi est en feu ; Montauban déploie sa bannière à côte de celle de Toulouse ; ses habitants, rassemblés pour entendre lecture des conditions imposées à Raymond par le légat de Rome, s'écrient d'une voix unanime, « qu'avant d'y consentir, ils mangeront plutôt leurs enfans(sic) » et vous verrez ce que dit Le Bret de ce terrible drame, où nos aïeux durent si bien jouer leur rôle (...). Dans la première partie de son livre, Le Bret n'est, le plus souvent, que l'historiographe du Chapitre cathédral (...) En un mot, si dans le travail de Le Bret, l'histoire civile de la cité montalbanaise est toute sacrifiée à son histoire religieuse, celle-ci encore est loin d'être traitée comme elle aurait dû l'être ».

Il aime aussi l'histoire de Saint-Antonin :

« Nous aurions voulu pouvoir insérer ici de curieux documents, que nous possédons, sur le siège de St-Antonin, et sur les relations qui existaient entre cette ville et Montauban ; mais le défaut d'espace nous force à les réserver pour une publication qui paraîtra prochainement » (abbé Marcellin note 7).

Malheureusement l'abbé n'aura plus jamais aucun espace pour nous dire ses découvertes !

b) Et à présent l'économiste :

« Posons-nous donc les questions que, depuis quelques années, ont creusées les économistes : comment la richesse s'est-elle produite jusqu'ici dans notre ville ? Comment a-t-elle été répartie ? Comment a-t-elle été consommée ? Et puisque notre historien affirme d'abord que nous avons à peine assez d'argent pour payer la taille, commençons par l'étude des impôts, qui, pendant bien des siècles, ont dévoré en pure perte, toutes nos ressources, tous nos produits. Cet acte pourrait donner lieu à de nombreux commentaires, qui feraient ressortir la haute raison de nos législateurs du)(Hème siècle, dont l'équité accuse l'égoïsme de ceux du XIXèlne. Ceux-ci n'ont pas su encore faire participer à l'impôt les revenus, les rentes, et font contribuer le strict nécessaire du pauvre, plus que le superflu du riche ».. (abbé Marcellin note 2).

Pour lui, en 1254 l'impôt est réparti de manière équitable mais pour peu de temps. Sa note 1 permet de comprendre comment, le découpage de la commune de Montauban, issue comme les autres de la Révolution, fut le résultat de luttes incessantes des puissants de la commune qui œuvrèrent à son extension dès le début de sa fondation. Un tel historien, en 1841, sort plus que de l'ordinaire. Combien de temps faudra-t-il attendre pour que la revendication de l'impôt sur les revenus et les rentes soit prise en compte par les républicains? Et aujourd'hui où en sommes-nous?

« Depuis des années, le champ de l'histoire s'est considérablement agrandi ; nous voulons aujourd'hui non seulement connaître les grands événements politiques qui se produisent au faite de la société, et qui agissent le plus directement sur la destinée des nations, nous voulons encore savoir les faits de mœurs, d'industrie, de commerce, qui constituent la vie intime des peuples. Les besoins de notre époque nous imposent l'obligation d'étudier, outre l'histoire des gouvernans (sic), celle des gouvernés, qui sont déjà parvenus au pouvoir à leur tour. Mais n'allez pas demander ces notions à nos anciens chroniqueurs. Ils racontent la naissance, les mariages, la mort des rois et des princes ; ils disent, avec plus ou moins d'impartialité, leurs habitudes, les penchans (sic) de leur caractère, et puis célèbrent avec pompe les guerres les batailles, les combats qui dévorèrent des populations entières, souvent sans motif raisonnable, presque toujours sans résultat utile ; n'attendez pas qu'ils vous apprennent quelle fut, à diverses époques, la condition des masses, quel était l'état du commerce, de l'industrie, de l'agriculture ; s'ils en parlent, ce n'est que par accident».

(Note 3 de l'abbé Marcellin).

Les écrits de l'abbé prennent le livre original pour prétexte à l'exposé de ses propres doctrines.

« Les avantages nombreux que doit produire la canalisation de l'Aveyron sont trop patents pour que, à toutes les époques où l'on s'est occupé de commerce et d'industrie, on n'ait tenté l'exécution de ce projet. La canalisation de l'Aveyron est donc une ceuvre utile, importante, grande, une ceuvre d'avenir, digne d'exciter la noble ambition des hommes qui veulent faire bénir leur nom dans la postérité. Mais cette oeuvre, il faut qu'on l'exécute entière, complète, sur un large plan ; il faut que, sans danger, en toute saison, les barques de moyenne grandeur puissent descendre depuis le quai de Villefranche ; il faut surtout, il faut qu'au lieu d'un filet d'eau, qu'un mince canal amènerait de Nègrepelisse à Montauban, la rivière toute entière, abandonnant un lit où, durant tant de siècles, elle a coulé sans

gloire, sans utilités, s'avance majestueuse, triomphante, couronnée de larges bateaux, jusque dans nos murs ».

Il connaît parfaitement la vallée : les marbres de Montricoux, la pierre à bâtir de Bruniquel, les chênes de la Grésigne, les hauts-fourneaux de Bruniquel, les plâtres de Varen, et peut-être de la houille, les mines d'antimoine et de cuivre ouvertes à Laguëpie, Najac, la force motrice des chutes d'eau, d'où l'industrie, la filature de laine à Montricoux, la papeterie à Saint-Antonin. Cependant, sa revendication en faveur d'une canalisation de la rivière le met à contre-courant des temps. Et la religion dans tout ça ?

« Le lecteur aura remarqué, sans doute, que nos églises et chapelles furent construites, presque toutes, dans la dernière moitié du XIII^e siècle. C'est aussi de cette époque que date la fondation de la plupart de nos hôpitaux, asiles que les pauvres de Montauban durent à la miséricordieuse piété de quelques-uns de leurs compatriotes. Ne dirait-on pas que la ville se sentait pressée d'expier ? Dans le fait, elle avait pris une large part à ces déplorables guerres de l'Albigéisme, qui venaient de menacer la vieille religion des ancêtres, pour qu'elle eut à bâtir des lieux d'oraison, et à racheter ses péchés à l'aumône : il y a une conscience dans les masses comme dans l'individu. Nous lisons que, sauf les filles de Sainte Claire, les diverses communautés religieuses, qui successivement s'établirent à Montauban, y vinrent, non pas appelées par le pouvoir, mais par la population qui les recevait avec joie. Ce que nous remarquons ici est encore une preuve de ces revirements subits, qui s'opèrent dans les idées populaires, quand les moments d'effervescence sont passés, que la réflexion a pu avoir lieu, et que la multitude, laissée à elle-même, revient à ses instincts naturels, qui sont toujours bons, toujours élevés, toujours nobles et, de plus, essentiellement religieux. Que l'excès de la souffrance ou une passion violemment excitée, égare le peuple et le jette, pour un temps, dans les plus grands désordres, on peut dire encore de sa foi : manet altâ in mente reposta. Le peuple ne peut jamais être persévéramment antireligieux, parce qu'il souffre toujours, parce que la voix de la douleur morale lui crie sans cesse : ta destinée d'ici-bas sera suivie d'une destinée meilleure ! Il faut mettre en première ligne, parmi ses besoins, celui de croire, parce que le besoin de croire n'est pas autre chose que le besoin d'espérer. Si la foi chrétienne venait à mourir dans le cœur du peuple, l'arbre social périrait par la racine. » (Fin du chapitre XII, conclusion du premier tome de l'histoire vue par Marcellin)

Si l'abbé n'est pas tendre avec une vision uniquement catholique de la croisade contre les Albigeois, il n'est pas pour autant tendre avec les dérives cathares. Il en sera de même avec les protestants. Victimes malheureuses des catholiques, l'abbé Marcellin n'oublie pas de noter que s'ils avaient été les maîtres, bien des éléments en leur sein auraient accompli les mêmes crimes que ceux de leurs pires adversaires.

c) Polémique particulière

« M. Viollet-Leduc n'a rien découvert ; il n'est que l'Amérigo Vespucci de cet Hôtel-de-Ville de Saint-Antonin dont MM Ruck et Marcellin restent les Christophe-Colomb ».
Le Courrier du Tarn-et-Garonne

Une drôle de polémique débuta le 19 septembre 1843 par cette présentation du *Courrier* :

« La reconstruction de l'église de Beaulieu, en nécessitant le voyage de M. Viollet-Leduc a causé à la ville de Saint-Antonin un nouveau sujet de satisfaction. M. Viollet-Leduc a découvert [l'italique est dans le texte] dans cette ville un monument précieux dont nous soupçonnions à peine l'existence. C'est l'ancien Hôtel-de-Ville, excellent morceau d'architecture du XIII^e siècle, qui, sur un simple croquis de l'architecte, a vivement frappé l'attention du Comité des monuments historiques ».

Voici la réplique de l'abbé Marcellin en direct dès le numéro suivant :

« J'ai lu hier, non sans quelque surprise, dans le dernier numéro de votre journal, un article qui annonce que M. Viollet-Leduc, architecte du ministère de l'Intérieur pour les monuments historiques, a découvert, à Saint-Antonin, un édifice précieux (l'ancien Hôtel de ville), excellent morceau d'architecture du XIII^e siècle, dont nous soupçonnions à peine l'existence. A cela il faut répondre, - en vous priant de bien vouloir le faire savoir au public qui a dû être étrangement scandalisé de notre ignorance — qu'effectivement M. Viollet-Leduc a vu, admiré, dessiné, l'admirable Hôtel-de-Ville de Saint-Antonin ; mais que nous aussi, nous tous qui professons ici un peu d'amour pour les choses anciennes, nous l'avons vu, admiré, apprécié et signalé de notre mieux à l'attention publique. Il n'est pas, je pense, un seul archéologue dans le département, qui se soit dispensé de lui faire une visite... ».

Il signe *L'abbé Marcellin inspecteur des monuments historiques du département du Tarn-et-Garonne*.

Son cri de rage se résume bien en cette phrase :

« Nous tous qui professons ici, un peu d'amour pour les choses anciennes, nous l'avons vu, apprécié, admiré et signalé de notre mieux à l'attention publique ». Il cite un article de M. Ruck paru sur le sujet dans le Journal de l'Instruction primaire pour les Académies méridionales. Il précise « Pour mon compte - si je dois me citer — j'ai en portefeuille une notice et des dessins, que je me proposais d'adresser à la commission des monuments historiques ». Pour compléter ses mérites il va même sortir le grand vocabulaire : « Je crois même — si mes souvenirs ne me trompent pas — que ce fut moi qui signalai, le premier, à M. Viollet-Leduc l'existence d'un monument dont il pouvait mieux que personne apprécier la double importance historique et architectonique, mais qui était connu déjà comme l'un des plus curieux que possède la France ».

La Rédaction du journal ajoutera son mot qu'elle conclura avec humour :

« M. Viollet-Leduc n'a rien découvert ; il n'est que l'Amérigo Vespucci de cet Hôtel-de-Ville dont MM Ruck et Marcellin restent les Christophe-Colomb ».

L'affaire aurait pu en rester là si un Saint-Antoninois, Conseiller municipal de surcroît, n'avait jugé utile de maintenir le titre de « Christophe-Colomb » pour Viollet-Leduc, le journal s'empressant de publier sa lettre.

Cette fois l'abbé Marcellin double la longueur de sa réponse pour dire son «étourdissement» à la lecture d'une telle prose. Non l'abbé n'a pas souhaité attirer l'attention sur lui. Il aurait dit que les Saint-Antoninois ne soupçonnaient même pas leur richesse ? « Oh ! c'est pousser un peu trop loin les licences de l'interprétation, ou payer un peu cher, - ni plus ni moins qu'au prix d'un plagiat calomnieux — le très

médiocre plaisir d'apprendre au public qu'on tient à sa disposition le résultat de longues et difficiles recherches ».

Dans sa colère, l'abbé Marcellin vide son sac contre le Conseil municipal de Saint-Antonin en usant d'une ironie féroce. Il permettra à son adversaire une réponse en lui envoyant une injure finale à la figure : « Reste à savoir si le public ne conclura pas de toutes ces choses jolies et spirituelles, qu'avant de se mettre à écrire, il faudrait au moins se bien convaincre qu'on sait lire ».

Deux jours après, le 29 septembre 1843, le pauvre Conseiller envoyé dans les roses (avec leurs épines) répliquera :

« Monsieur le Rédacteur, Je vous demande bien pardon ainsi qu'à vos lecteurs, de vous adresser quelques lignes en réponse à la seconde lettre de l'abbé Marcellin. Mais en vérité, voudriez-vous me laisser sous le coup de cet humiliant reproche qu'il m'adresse, de ne savoir pas même lire ? — Vous êtes bien sévère, Monsieur l'abbé, lorsque vous êtes fâché ; je dirais presque que vous êtes méchant ; et je dis que très certainement vous êtes injuste. Nous avons lu assez couramment à Saint-Antonin, nous avons lu même avec plaisir votre dernière lettre, malgré quelques critiques peu bienveillantes, quelques allusions que nous n'avons pas su comprendre. Nous avons ri de bon coeur et sans rancune des railleries et de l'esprit que vous avez mis dans cette lettre à propos de notre esprit local. Nous avons seulement regretté de voir s'envenimer cette polémique toute d'amour-propre et de susceptibilités personnelles. Car, réduite à ces termes, elle devient une pure plaisanterie, et offre peu d'intérêt pour le public, alors même qu'on s'appelle M. l'abbé Marcellin, ou que l'on a l'honneur d'être un des 23 édiles de la commune de Saint-Antonin (bien entendu que je ne prétends pas établir de parallèle...) Aussi, pour clore cette discussion, puisque nous devons avoir le dernier mot, nous ramènerons l'intérêt de nos lecteurs sur les beautés de notre ancienne Maison consulaire ... ».

Voici peut-être l'allusion que personne n'a comprise à Saint-Antonin :

« J'ai eu peut-être, tort à mon tour de m'émouvoir si grandement, à propos de votre entrée sur le champ de bataille. Qui sait ? Vous avez peut-être trouvé joli qu'on appelât Christophe ; et, pour montrer que vous vous entendiez en fine raillerie, avez-vous cru devoir nous envoyer l'écho de votre rire ... Dans ce cas, je déclare mon émotion intempestive : le mot était joli, spirituel surtout ».

Christophe ? Un renvoi vers le Christ ? Quelle allusion ?

Détour par Jacques Daure (ou Dore)

Le troisième document de la Bibliothèque municipale de Montauban au sujet de l'abbé Marcellin : deux lettres d'un ami qui s'appelle Saint Mary, à Jacques Daure, difficiles à lire et qui commencent par la formule : « Aimable et cher collaborateur, Si vous obtenez le consentement de M. de Lasteyrie c'est une affaire comme faite ...Il faut que j'ai mal posé la question à résoudre pour que vous ne m'en envoyez pas la solution.... Faites moi connaître vos intentions ».

Près de l'âtre de la maison de Marcellin, Emile Pouvillon, quand il écoutait l'abbé, a noté :

« Un nom plus souvent que les autres revenait dans les récits de l'abbé Marcellin : le nom, un moment célèbre aussi, du suicidé de Penne, de ce vaincu de la vie qui était venu demander aux pierres tragiques du bourg en ruines, un oreiller pour son dernier sommeil. Etrange, la destinée de ce Dore, un fils du peuple élevé par un coup de la fortune à la familiarité des grands personnages de son temps, et qui, précipité de ces grandeurs dans la platitude provinciale, écoeuré, désespéré, s'était décidé à mourir. Un mystère, peut-être, là-dessous, dont l'abbé Marcellin, son ami et son exécuteur testamentaire, avait seul le secret. Lequel ? Un journal manuscrit légué par Dore, malgré ses obscurités voulues et ses réticences, le laissait pressentir. Une passion, une intrigue mondaine, une insulte envoyée au parvenu de l'amour par quelque rival moins heureux que lui mais plus titré, l'impossibilité de se venger sans atteindre l'honneur d'une femme : tel était, tel avait dû être tout au moins le prologue voilé de ce drame, dont l'action se déroulait toute entière dans la conscience du héros. Une conscience bien de son temps, romanesque et romantique. Rien d'aussi curieux à consulter, à suivre, comme document de psychologie littéraire, que ce journal malheureusement détruit de l'ancien secrétaire de Talleyrand ; depuis la consultation et la sentence des amis réunis en Sainte Vehme pour décider de son honneur, jusqu'aux péripéties de son voyage à la recherche d'un site en harmonie avec son projet de suicide, et ce site trouvé, jusqu'aux préparatifs, aux recommandations suprêmes du condamné. Rien n'y manquait, ni le château en ruines, où le malheureux promenait ses intimes rêveries au clair de lune, ni les chants et l'appareil funèbre de la messe chantée, à laquelle il avait voulu assister comme un autre Charles-Quint, ni le châle, l'écharpe de la femme où il avait voulu s'envelopper pour mourir ».

C'est devant Mary-Lafon qui le rapporta, que Talleyrand appelle Jacques Daure : « le maître de mes secrets ». Les secrets étaient dans un coffre explosif qui valut un procès entre les descendants de Daure et l'abbé lui-même (procès dont je n'ai jamais trouvé les éléments). Jacques Daure nous renvoie toujours à l'abbé.

Que dit Saint-Mary ?

« Votre lettre est charmante, mon cher Jacques. Vous y êtes vous, avec la soudaineté et l'originalité gasconne qui vous rend plus piquant encore, parce que

vous êtes vous. Vous savez peut-être, par expérience, qu'il arrive aux amants, la crainte d'avoir oublié les traits de leur maîtresse, à moi, il me vient quelquefois la peur d'avoir oublié le ton l'accent, le geste de mes amis ! Savez-vous que vous m'avez fait successivement mourir de rire et mourir de peur à travers vos huit pages encore trop courtes. Mourir de rire avec le tableau de votre vie... » Et surtout cette observation étrange : « On me dit que vous vous mariez ... »

Dans le *Bulletin de la société archéologique* de 1973, le Chanoine P. Gayne parle à la fois de Jacques Daure et de l'abbé Marcellin :

« L'idée de reprendre ce récit nous est venu à la suite de la remise après sa mort, de deux cahiers de notes recueillies par un Montalbanais ».

Il a donc eu accès à des documents précis :

« Jacques Daure a laissé de ce voyage (fin 1828-début 1829) deux carnets de notes et souvenirs rédigés en italien. Ces carnets confiés d'abord à l'abbé Marcellin puis tombés entre les mains d'Edouard Forestié ont été analysés par Victor Malrieu en 1933 ».

Un cahier de format écolier de 40 pages qui passa des mains de M. Lagarrigue curé de Saint-Nauphary à Edouard Forestié puis à son frère Bernard (voir BSATG 1950). Jacques Daure est noté précepteur du château de Bignon près d'Egreville Seine-et-Marne et le chanoine indique qu'il a confié à l'abbé Marcellin le soin de veiller à ses dernières volontés.

Il indique qu'Emile Vaisse publie son texte sur le suicidé de Penne dans la Revue de Toulouse et du Midi entre juin et septembre 1858 et il extraie cette phrase des lettres de Doulan :

« Où en sont vos soupirs, lui écrit Doulan le 15 juin 1825 ? ».

Sans vouloir offenser l'honorable Chanoine Gayne, son article embrouille plus qu'il n'éclaire le sujet. Il évoque le travail de Victor Malrieu dont les fils et petit-fils reprendront les conclusions en indiquant : « Victor Malrieu a repris le récit d'Edouard Forestié qui accrédite l'idée d'un suicide romantique, « la maladie du siècle » ; son récit d'une rencontre de l'abbé Marcellin avec une dame d'une beauté «sculpturale », après le suicide, dans une auberge d'Albias, devant une table où se dressait un crucifix entre deux cierges, paraît bien romanesque ! ».

Or Victor Malrieu ne reprend pas l'information d'Edouard Forestié mais du témoin qui le raconta à Emile Vaisse lui-même. C'est vrai, *Le Quercy* de 1892 (R 69) dans son numéro 2 revient sur Jacques Daure sous la plume d'Edouard Forestié :

« Huit jours après, l'ami qui avait reçu des dernières confidences du malheureux se voyait enlevé dans une berline de voyage et transporté dans une salle d'auberge où, sur une table, entre deux cierges, se dressait un crucifix. Une dame, au port majestueux, d'une beauté sculpturale, vêtue de noir, faisait appel à ses sentiments chevaleresques, lui demandant le serment de ne jamais révéler le secret dont il était dépositaire. Il a tenu parole. C'est pourquoi malgré toutes les légendes qui courent et qui ont couru sur le suicidé de Penne, le mystère planera toujours sur cet épisode de l'histoire de ce castel ».

L'amitié entre l'abbé Marcellin et Jacques Daure ne peut pas être traitée de manière romanesque. Le Chanoine Gayne ne découvre la fonction du jeune montalbanais auprès de Talleyrand, qu'au dernier moment, quand Mary-Lafon apporte son témoignage dès 1880. Il élimine ainsi les amours éventuels entre la duchesse de

Dino et Jacques ; la situation ainsi assagie, il n'a pas à s'expliquer sur les rapports entre l'abbé Marcellin et Jacques Daure.

Victor Malrieu, encore lui, évoque les carnets en question, en 1933, en indiquant qu'ils sont en « en dépôt aux Archives départementales, provenant d'un versement de notre société » c'est-à-dire la Société archéologique, un point que le Chanoine Gayne se garde bien de mentionner. Ces deux carnets porteraient respectivement la cote 50 et 51. Rien dans le fond de la Société archéologique ne mentionne de tels carnets. Le personnel des Archives départementales, toujours dévoué, se met en quête du problème puis baisse les bras. Rien à faire ! Or, tout d'un coup, la responsable des archives arrive avec les deux carnets qu'elle a découverts dans un carton ! Un miracle qui ne se produit que dans les films. Comme les lettres de Xavier Saint Mary, le carnet mentionne l'adresse rue Tournon n°6 Faubourg Saint-Germain Paris et ils bénéficient d'une présentation du Chanoine Calhiat qui écrit le texte le plus ridicule qu'on puisse trouver sur Jacques Daure, un Chanoine qui n'est autre que celui qui a traduit les poèmes en occitan de l'abbé Marcellin :

« Carnet de voyage de Jacques Daure, homme de lettres né à Montauban, secrétaire de Talleyrand. Il eut un amour malheureux pour la duchesse de Dino, nièce du fameux diplomate, et alla se suicider dans un ridicule désespoir au milieu des ruines du château de Penne. Ce carnet contient, en français, en italien surtout, des notes historiques, archéologiques sur Naples, Rome et autres villes d'Italie, et des notes littéraires sur le Dante, l'Arioste, Le Tasse. L'auteur revient souvent sur les amours de ce dernier pour la duchesse Eléonore d'Este. On peut se demander s'il ne s'est pas cru un petit Tasse à côté de Dorothee de Courlande rencontrée chez le célèbre duc. En tout cas, il ne laisse que le souvenir d'un vaniteux déséquilibré ».

Et quel souvenir laisse le Chanoine Calhiat ?

« Au temps où nous sommes, vivre, c'est parler ».
L'abbé Marcellin

Marcellin entre 1840 et 1850

a) 1841 : autour de la foi protestante et catholique

Dès le 4 Février 1841, C.C. publie un mot sur l'abbé Marcellin qui a fait un sermon à l'église Saint Joseph. Nous découvrirons, dans d'autres pages du journal déposé aux Archives départementales que C.C. c'est en fait Gustave Garrisson l'âme de la publication qui le 25 mai nous donne un grand texte, un sermon de l'abbé Marcellin. Celui-ci réagit dès le lendemain. Que pouvons-nous retenir de cet échange pour cerner le portrait de l'abbé ?

Le 25 mai 1841, l'intervention de l'abbé est présentée avec ce titre : ***Eloquence sacrée.***

« Il y avait foule jeudi à la cathédrale. La cité toute entière se pressait autour de la chaire chrétienne où devait retentir une voix peu connue de nous quoiqu'elle soit bien loin de nous être étrangère ; si peu connue qu'il a fallu, pour la révéler que le Nord et le Midi, Paris et Marseille nous renvoyassent l'écho de ses accents. C'est le front glorieusement couronné ailleurs que notre jeune et puissant orateur montalbanais est venu conquérir, en enfant respectueux et reconnaissant, au sein de sa patrie, sa plus belle couronne, car elle doit être la plus chère à son coeur. C'était, en effet, malgré la solennité du lieu, une véritable fête de famille ; toutes les classes, tous les rangs y étaient confondus ; le riche et le pauvre, les premiers magistrats et les plus humbles citoyens, et dans cet immense auditoire, qui remplissait la nef et les bas côtés, l'orateur, en lisant dans les regards sympathiques qui se concentraient sur sa personne, la preuve de l'identification fraternelle par laquelle l'auditeur se liait à lui, a dû se sentir heureux et fier de ce sentiment d'orgueil patriotique dont il était, dans ce moment, la personnification».

Après ce tableau, le cœur du propos est évoqué à travers le choix du sujet de l'abbé : la foi, vue à travers cette question :

« Les esprits doivent-ils se courber sous le joug salutaire de la foi ? Joug qui peut-être accepté aussi bien par les intelligences supérieures que par les masses car s'il empêche les premières de s'égarer dans le labyrinthe rationaliste de la science, il rend la vérité plus compréhensible pour l'ignorance des secondes ». « Un auteur important auquel Marcellin fit allusion en développant « la puissance socialisante du catholicisme »

Dans cet article non signé du *Courrier* apparaît une défense du protestantisme :

« Le retour du protestantisme au principe de l'autorité par la foi est, peut-être, à son insu, le premier pas vers une réconciliation ».

La conclusion du commentateur indique :

« S'il nous était permis d'exprimer notre opinion sur la forme et au point de vue de l'art, nous dirions avec plusieurs (autant qu'il est permis de juger sur une première épreuve) que M. l'abbé Marcellin est plutôt logicien qu'orateur ; théologien profond et didactique, qu'homme de sentiment et d'onction ; qu'il parle plutôt à l'intelligence et à la raison, qu'à l'âme et au coeur ; que son style, en

général fort et sévère, a plus de rudesse et de virilité que de pureté et de grâce ; que, quant à l'action oratoire, il déprécie les avantages extérieurs dont la nature l'a doué, par quelques habitudes vicieuses de prononciation, ce qui ne nous empêcherait pas de reconnaître et de proclamer qu'il y a en lui, le germe d'un grand talent, et que M. L'abbé Marcellin, surtout s'il parvient à remplacer, par l'inspiration et la spontanéité de l'improvisation, la pompe un peu trop solennelle de sa parole récitée, est destiné à prendre, un jour, un des premiers rangs parmi nos orateurs sacrés. »

Le 27 mai 1841 le journal publiera la lettre écrite dès le 25 par l'abbé Marcellin :

« Investir la raison du droit de déterminer ce qu'il faut croire, et ne pas refuser à la raison de s'enquérir de la valeur des preuves qui établissent extérieurement le caractère logique de ce qui est posé par l'autorité comme devant être cru, - ne sont pas deux propositions identiques : il y a entre elles toute la différence immense et radicale qui existe entre le catholicisme et le protestantisme. Dans le premier cas, la démonstration rationnelle est le préalable nécessaire, la base sur laquelle repose la vérité de l'objet même de la foi ; dans le second, la vérité de cet objet ne repose, à aucun degré ni en aucun sens, sur la démonstration philosophique, dont le rôle se réduit à l'examen des motifs extérieurs de crédibilité par où le dogme, formulé en langage humain est en rapport avec la raison humaine. J'ai dit que l'homme peut, autant du moins que le comporte sa nature finie, chercher à expliquer l'objet infini de la foi commandée par l'église ; -l'enseignement catholique n'a jamais varié à cet égard ».

La conclusion nous permet de retrouver l'art « diplomatique » propre à l'abbé Marcellin :

« J'ai cru, Monsieur le rédacteur, qu'il était de mon devoir de vous adresser ces quelques lignes, dont je vous demande la prochaine insertion. A n'écouter que les impulsions de ma nature intime, j'aurais gardé le silence, persuadé qu'il n'y a profit ni pour la vérité ni pour personne à porter les hautes discussions religieuses dans les colonnes d'un journal. Si l'homme de talent, quel qu'il soit, qui m'a obligé, dans cette circonstance, de violenter mes habitudes, avait daigné m'écrire directement, ou, mieux encore, m'exprimer de vive voix les réflexions qui lui sont venues à la suite de mon discours, il m'aurait trouvé reconnaissant et empressé à lui donner toutes les explications désirables. Qu'il me permette de lui dire en terminant, que son analyse de mon sermon, parfaitement présentée d'ailleurs, n'est pas aussi exacte qu'elle aurait pu l'être et qu'il faut y regarder à deux fois, même pour si habitué que l'on soit à manipuler les matières philosophiques, avant de lancer dans le public, et après une simple audition, les pensées d'un prêtre qui tient par le fond même de ses entrailles à l'unité catholique, et dont le désir le plus vivement senti est que ses paroles soient irréprochablement vraies, en un mot, évangéliques comme celles du divin Maître. Jusqu'ici grâce à Dieu, mon désir n'a pas été trompé. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée. »

L'abbé Marcellin est heureux de ce débat local car comme il le dit en 1841:

« Si j'avais à tirer de mon cœur le plus intime sentiment que j'y garde, je devrais dire qu'à l'éclat prestigieux des ovations j'aurais préféré les affectueuses avances des âmes, qui, se reconnaissant comme sœurs de la mienne, m'auraient accueilli et réchauffé au doux foyer de leurs sympathies ».

Le 5 Novembre 1843 il donnera une série de conférences dogmatiques dans l'église Notre-Dame, à Agen. Le *Courrier* indique :

« Rien n'est plus remarquable, nous affirme une personne qui a eu communication du plan de l'orateur, que la charpente et le fond des idées, si ce n'est l'énergie et la logique des développements. Le talent de M. Marcellin est, dit-on, monté au plus haut point dans ces conférences, et se dessine, dans les premières, d'une manière neuve et attachante. Tous les hommes de science, de réflexion et de piété que renferme la ville d'Agen pourront, pendant un mois, écouter cette parole sérieuse et émouvante dont nous sommes sevrés si souvent, et que M. Marcellin devrait nous laisser entendre à de moins longs intervalles. Les conférences d'Agen dureront du 25 novembre au 25 décembre inclusivement ».

b) en 1841-1842 à l'Académie de Montauban

Le 29 juin 1841 l'abbé Marcellin découvre la publication, sur une pleine page du *Courrier*, de grands extraits de son discours à l'Académie. Il ne s'agit pas là de propos savants mais très exactement politiques avec, d'entrée, une mise en garde qui mérite notre attention :

« L'abbé Marcellin ne suivra pas l'usage des nouveaux venus dans le sein de la compagnie académique qui débute toujours par un aveu plus ou moins senti de leur insuffisance. Il indique : « Non pas certes dit-il qu'affecté de myopisme de l'amour-propre, je me voie moins petit qu'il n'a plu à Dieu de me faire ! » »

L'abbé Marcellin a 35 ans, sans doute le plus jeune membre de l'Académie, il tient à se distinguer des habitudes et il continuera en distinguant nettement l'ancienne Académie se réunissant en privé, et la nouvelle dotée enfin d'une séance publique annuelle.

« Si la ville de Montauban avait cru que son Académie était morte, vous devriez le lui pardonner, Messieurs, car, au temps où nous sommes, vivre, c'est parler ; et celui-là se résigne d'avance aux muets oublis de la tombe qui, désertant le terrain de la publication, ne jette pas son cri dans la grande mêlée des intelligences ! »

L'abbé Marcellin se cite indirectement en exemple car si « vivre c'est parler », vu ses fonctions, il vit plus que quiconque ! En fait, il ne heurte pas ainsi sa modestie, affichée d'entrée, car il exprime un sens de l'époque : le sens démocratique. Même sans prononcer le mot, toute la suite du discours sera un hymne à la démocratie. Avec diplomatie comme l'indique cette très longue citation avec une phrase aux multiples rallonges :

« Sans doute, vous avez employé dignement vos longues années de silence : d'utiles et graves travaux dans tous les genres prouveraient au besoin que, comme d'autres, vous n'avez pas cherché dans l'ombre un titre à l'inaction. Mais enfin, vous ne parliez point, ou du moins vous ne parliez pas tout haut, comme il vous convenait de le faire. Vous conversiez entre vous ; dans une sorte d'isolement qui n'était pas sans charme, et que votre modestie regrette déjà, peut-être, vous échangez les produits, aussi riches que variés, de vos méditations : - et les hommes d'aujourd'hui, qui vont vite comme les morts de la Ballade Allemande, qui courent, bouillants d'énergiques exaltations, aux batailles de l'avenir, - et ne comprennent pas l'étude qui se recueille, qui s'enferme silencieuse, - parce qu'ils font leurs études au grand jour, au milieu des tumultes des polémiques, - et qu'ils lancent leurs pensées à peine écloses, dans la vaste et orageuse discussion où s'épelle confusément la lettre initiale du XIX siècle, - ceux-là pensaient qu'il leur

était permis de croire que vous vous enveloppiez dans une contemplation muette et insouciantes des choses de l'époque, et que, par conséquent, vous étiez morts ! Et vous avez bien faits messieurs de vous produire en public, de vous poser ainsi devant la foule ».

Nous pouvons relire ce texte comme le meilleur autoportrait de l'abbé, un autoportrait qui montre l'importance de la cassure de 1870, quand il se replie dans le silence.

Bref, pour parler il faut s'organiser, pour s'organiser, sans l'unité de conviction, les efforts deviennent vains. Cette unité apparaît « là où la variété des tendances, la diversité des fonctions se complètent réciproquement par une solidarité mutuelle ». Une autre définition de la démocratie ? Pour l'abbé, cette conjonction de la diversité et de la solidarité semble vitale quand on s'éloigne du centre :

« Nous sommes loin du centre où convergent tous les travaux, d'où rayonnent toutes les gloires. Ici, tout nous manque : l'aiguillon qui stimule le courage, l'espérance qui donne des ailes à l'ambition, l'éloge qui relève la fatigue, le frottement qui rend la pensée féconde, la vue du succès qui allume le désir ».

Le centre c'est Paris, bien sûr !

Et la religion dans tout ça, Monsieur l'abbé ?

« Messieurs, efforçons-nous tous ensemble, de consacrer l'alliance vraiment saine des lettres et de la morale. Secondons l'Académie dans son ferme vouloir de faire que la vertu préside toujours aux succès littéraires. Dieu a voulu que ce qui concourt à rendre l'homme bon, concourt également à rendre son esprit sublime, et que la dégradation du cœur soit aussi funeste au génie qu'au bonheur et à la liberté ».

Et Dieu vient encore à notre aide pour lutter contre la « rouerie » pour dire les choses comme quand on les désignait par leur nom :

« A ce mal affreux qui s'infiltré partout avec une rapidité effrayante, il ne faut pas tarder d'opposer un remède. Grâce à Dieu, ce remède n'est pas loin de nous : il existe infaillible dans le principe religieux chrétien ; et tous, tant que nous sommes, qui avons au cœur une préoccupation d'avenir, un peu d'amour pour nos frères, nous devons, pour si faible, pour si petite que soit notre main, appliquer le baume réparateur sur la vaste plaie sociale ».

Il s'agit là d'un appel à la morale où nous retrouvons son souci constant des intérêts de la jeunesse.

b) 1842

En 25 juin 1842, quand il est placé au cœur de l'histoire de sa ville, il prononce un grand discours à l'Académie de Montauban où il révèle ses positions les plus politiques :

« A quelque point de vue qu'on se place, quel que soit le jugement que nous dictent à cet égard nos convictions, nos principes, nous sommes forcés de le reconnaître : généreusement, vaillamment servie par des propagateurs d'un admirable talent, d'une énergie de conviction peu commune, l'Idée saint-simonienne a été la plus vaste, la plus formidable, souvent même la plus logique, que l'esprit humain ait mise en circulation dans les temps modernes. Ce fut un grand spectacle, Messieurs, une nouveauté étrange, au milieu de notre monde frivole et positif, que ce zèle gonflé de sympathies électriques, cette haine

vigoureuse de l'égoïsme, cette immense compassion pour les humaines souffrances ».

Pour l'abbé, le Saint-simonisme part de la théorie des intérêts industriels pour arriver jusqu'à la formule d'une religion nouvelle. Il refuse de plaider pour de l'argent en faveur d'une coterie.

Quand, le 28 juin, Le Courrier du Tarn-et-Garonne donne la fin du discours (un numéro qui n'est pas dans la collection Forestié des Archives départementales) le journal apporte cette précision :

« Nous donnons ici la fin du discours de M. Marcellin. Plusieurs critiques se sont élevées à ce sujet. Quelques personnes ont pu être choquées des expressions hardies, des tournures légèrement cavalières que l'on y rencontre. Mais il faut savoir parfois ne pas considérer l'habit et se contenter d'écouter l'homme. M. Marcellin, à la séance de l'Académie, était Académicien et non prêtre. Il a parlé et non prêché. Ce qu'on ne saurait toutefois méconnaître, c'est l'idée morale qui est au fond de ce remarquable discours. M. Marcellin a les formes un peu rudes, mais il ne faut pas demander à la vigueur des géants la grâce moelle d'une petite maîtresse. Au résumé, M. Marcellin a plus que personne le don d'intéresser et d'émouvoir et c'est là le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un orateur ».

Ce discours de l'abbé à l'Académie en 1842 sera le plus fantastique, il confie sans détour le fond de sa pensée. Il ne juge pas, il EXPOSE et ainsi s'expose. Son tableau des grands débats intellectuels de la période 1825-1830, il le portait en lui depuis dix ans et il le lâche ce jour-là comme un torrent pyrénéen dévalant la montagne après la rupture d'un barrage.

Dès le 8 janvier 1842

« L'abbé Marcellin annonce que son travail sur les fastes consulaires de Montauban va être incessamment publié et il se propose de continuer, pour les actes municipaux contemporains, ce qu'il vient de faire pour les textes antérieurs ainsi, la mesure proposée, recevra son exécution, du moins en ce qui concerne la commune de Montauban, même si ce cadre est nécessairement trop restreint pour remplir les vues de l'auteur de la lettre. Un autre membre ajoute que si une mesure telle que celle qu'on propose avait été généralement adoptée depuis plusieurs siècles on ne reprocherait pas aux annales historiques d'être seulement l'histoire des rois, des généraux, des pontifes : on aurait l'histoire du peuple ».

Ce travail s'inscrit dans un projet visant à écrire une chronique contemporaine des faits sociaux et recoupe très exactement les idées de l'abbé sur l'histoire. L'Académie est un lieu de vifs débats d'où cette observation :

« D'autre part on objecte la difficulté d'exécution que présente un tel projet. Tout admettre serait s'exposer à voir d'énormes volumes pleins de récits mensongers ou ridicules. Si au contraire on veut scruter les faits, peser les documents, quel serait le rédacteur du registre ? Qui fixerait l'étendue, l'importance à donner à chacune des notes ».

Bilan : l'Académie va se charger de recueillir les faits mémorables de l'année 1842 et une commission est désignée à cet effet avec Marcellin, Delon, Capelle pour faire le bilan des textes retenus comme témoignages pour les historiens du futur.

Le 7 Mai 1842, l'abbé Marcellin au nom de la société de statistique de Marseille, dont il est membre, remet sur le bureau le volume de mémoires publié par cette société.

On peut faire le lien avec le voyage à Toulon déjà évoqué et en déduire que l'abbé savait articuler présence en chaire et activités intellectuelles.

Le moment le plus phénoménal de l'année tourne autour d'un débat lancé à partir du 16 juillet 1842 pour créer un salon littéraire. Ce fait semble sans intérêt sauf quand quelqu'un pose la question : « y aura-t-il dans le salon des quotidiens ? » Pour plusieurs membres comme par exemple pour Delon, cette présence de quotidiens est d'évidence, mais là, l'abbé Marcellin dévoile une nouvelle face de sa personnalité :

« Monsieur l'abbé Marcellin partisan sous le rapport politique de l'exclusion de journaux quotidiens regarde d'ailleurs comme sans mérite cette littérature de feuilletons qui leur est propre, et ne trouve que dans *Le Moniteur* seul des articles graves sur les arts et sur les lettres. Il demande en conséquence que l'on s'en tienne uniquement à cette feuille qui, avec les revues périodiques, fournit assez d'éléments d'instructions et d'intéressantes discussions ».

Le mépris de l'abbé envers les quotidiens transparait dans sa lettre au Courrier du TetG au sujet de l'affaire d'Hyères, quand il dit : « Le journaliste, dont la rédaction trop précipitée (il est bien malheureux que les journalistes soient forcés d'écrire si vite !) ... », mais comment alors articuler son souci du peuple et son mépris de la presse ?

D'autres, dans l'Académie useront d'arguments différents pour refuser les quotidiens. Ils ne veulent pas « convertir le cercle en une sorte de café ou de tabagie, les salons existants dans la ville suffisent et au-delà, aux exigences de ce genre ». Un membre propose un compromis en ajoutant *La Gazette des tribunaux* au *Moniteur*. Un autre « croit difficile de trouver 100 personnes qui s'interdisent toute conversation politique ». Bilan : le point de vue de l'abbé Marcellin sera retenu : il n'y aura que le journal officiel : *Le Moniteur* dans ce salon qui verra le jour puisqu'il y a eu 100 personnes qui s'engagèrent. Mais a-t-il réellement vécu ?

Sur un autre plan, Marcellin laisse apparaître sa part d'opportunisme. Dès 1842, il part en quête de subventions : il propose une lettre à la Municipalité et au Conseil général pour un local et une aide pour les prix, puis il se tournera vers le ministère. Celui-ci demande surtout des travaux d'histoire, donc en 1845, l'abbé Marcellin condamne les recherches en statistiques alors qu'il est membre d'une société marseillaise qui se penche sur cette question qu'il trouve par ailleurs primordiale !

Il dira le 8 novembre 1845: « on veut trop embrasser en s'occupant de statistique et on peut se perdre au milieu de ce vaste cadre ». Cette fois il obtiendra enfin une source de financement (400 F par an du Ministre de l'Instruction publique).

Par contre, aucun opportunisme vis-à-vis des autres membres :

« M. Marcellin demande l'exclusion des personnes n'ayant pas participé depuis 6 mois pour remplacer, par des membres zélés, ceux dont l'inexactitude est constatée ».

Sur ce point, il n'obtiendra pas gain de cause mais s'appliquera à lui-même la mesure quand il ne pourra pas être présent.

e) 1843 et après

En 1843, il est élu président de l'Académie (avec 10 voix sur 16), une confiance qui lui est renouvelée en 1844 (19 voix sur 22) mais là, il refuse car il ne peut pas être

présent. Le 3 février, il envoie une lettre pour refuser la présidence « se fondant sur quelques absences qui l'empêcheront d'assister à plusieurs séances de la société ». Mallet insiste pour le garder mais le 2 mars Marcellin persiste dans sa démission :

« des travaux qu'il ne peut différer, et des engagements formels contractés par lui ne lui permettent nullement d'assister d'une manière suivie à nos séances ni selon toute apparence de prendre part à la séance publique présente le 15 juin ».

Cette démission a-t-elle un lien avec l'arrivée du nouvel évêque ? Le 2 mars 1844, l'abbé Pouvillon est désigné par le chapitre de Montauban pour assister au sacre de Mgr Doney à Besançon qui deviendra peu après l'évêque de Montauban. Au même moment, l'abbé Marcellin répondra à l'appel de l'évêque de Montpellier comme l'indique *Le Courrier du TetG* :

« Nous annonçons avec plaisir que Mgr l'évêque de Montpellier voulant témoigner à M. l'abbé Marcellin sa satisfaction de la station de Carême qu'il a prêché dans l'église cathédrale de cette ville l'a nommé vicaire-général honoraire. Sa grandeur a invité l'abbé Marcellin à l'accompagner en sa nouvelle qualité dans une tournée pastorale que le prélat se propose de faire incessamment dans son diocèse. Cette décision de l'évêque de Montpellier nous satisfait à plus d'un titre. En effet outre l'hommage rendu à son talent nous sommes heureux de voir notre compatriote sympathiser si bien avec un prélat dont nous avons eu récemment à louer la tolérance, la modération, et la haute intelligence ».

Le Courrier du 2 avril 1845 rendra hommage à l'évêque Mgr Doney qui prêche pour le carême en ces termes :

« Mgr Doney possède à un degré éminent une qualité rare de nos jours : il parle pour ceux qui l'écoutent et non pas pour lui ; il semble éviter soigneusement tout ce qui le ferait valoir »

Puis, après que Guizot soit rappelé à la rescousse voici la conclusion de l'article :

« Ce qui doit nécessairement rendre utiles, féconds, les récits les discours les entretiens de Mgr Doney, c'est que, outre beaucoup de science, on y trouve beaucoup de foi, et en même temps beaucoup de philosophie. Deux belles choses, en vérité, qui vont si bien réunies et qui, néanmoins, dans notre siècle semblent trop souvent s'exclure. »

Le 7 décembre 1844 Marcellin est à Bordeaux mais en 1845 il est à nouveau présent à l'Académie et le 3 mai il remet son travail à la société pour la séance publique. Son retour sur le devant de la scène voit fleurir les projets divers : Girardin et Victor Hugo deviennent membre associés correspondants de l'Académie et le 21 juin Marcellin occupe le fauteuil du président absent.

Le 22 mai 1845, l'abbé Marcellin proposera pour le concours de littérature de l'Académie, ce thème : « *De la destinée de nos idiomes méridionaux : doit-on en présager leur extinction dans un avenir plus ou moins prochain ? Cette extinction est-elle à désirer ?* ». Qui a gagné ce concours sur un idiome et non sur un patois doté d'un avenir en question et non d'une mort annoncée ? De plus, dans cette même Académie, en février 1843 au moment où Gustave Garrisson qui anime *Le Courrier*, y entre pleinement, « il se propose de travailler pour rechercher les ressources que pourraient fournir à la longue, à la langue française, des expressions tirées de l'idiome local ». Il s'explique ainsi :

« Le style c'est l'homme. La langue c'est le peuple. L'influence de la langue est dominante dans les destinées d'une nation. Il est donc nécessaire d'enrichir et de compléter sans cesse une langue. La nôtre est à coup sûr d'une clarté et d'une

précision merveilleuse mais elle manque un peu de naïveté, d'abandon, d'imprévu, elle est souvent rebelle au libre jeu de la pensée, aux fantaisies poétiques de l'imagination, or toutes les qualités qui lui manquent se trouvent précisément réunies dans les dialectes nationaux de nos provinces qui sont l'expression plus immédiate et plus originale de l'esprit populaire et c'est surtout l'élément populaire qui fait défaut à notre littérature ».

En 1845 au cours d'un modeste retour de l'abbé en séance publique, il présente un Coup-d'œil sur les âges poétiques à l'occasion du nouveau livre de Pécontal (légendes et ballades). La présentation du *Courrier* passe rapidement sur la savante notice historique et bibliographique de M. Marcellin pour présenter la vedette du jour, Jasmin, qui lit lui-même son poème. « *Est-ce que la présence de Jasmin était pour beaucoup dans l'affluence qui se pressait à cette solennité, malgré une température à fondre un Boschiman, malgré l'usine à gaz qui s'en allait brûlant, et malgré enfin l'uniformité du programme académique ?* » indique le journal.

Le 18 juin 1846, Jasmin, le célèbre poète d'Agen est à nouveau reçu à l'Académie. En 1849 l'illustre institution défendra « l'occitan » avec un poème patois de Castella, et en donnant la parole à Mary-Lafon (qui combat l'usage réactionnaire du patois fait par Jasmin). Il semble, possible au fil des ans, de discerner une meilleure prise en considération de l'idiome local par l'Académie.

En 1847 les orateurs de la séance publique sont de Molières, Debia, de Cazalès, Devais, Tieys, Laurens et Gustave Garrisson. Le *Courrier* indiquera pour Cazalès :

« Le beau travail de M. de Cazalès sur la littérature chrétienne au 4^{ème} siècle a constamment captivé au plus haut degré l'attention de l'auditoire par le charme exquis d'un style qu'on peut qualifier d'irréprochable. la composition de ce morceau naturellement austère, est si habile qu'elle développe un intérêt toujours croissant. Les portraits de Saint Jean Chrysostôme et Saint Augustin sont tracés avec une fermeté de contours et une puissance de coloris vraiment magistrales ».

Pour la première fois *Le Courrier* dira tout ce que le journal doit à Gustave Garrisson :

« Nous avons reculé jusqu'à ce moment devant une grave difficulté, celle d'apprécier librement et avec dignité l'œuvre de M. Garrisson ; on sait en effet quels liens étroits nous unissent au poète, et avec quelle prédilection *Le Courrier* écoute et recueille sa parole et ses chants. »

d) La controverse sur les Anglais

« Le projet des Montalbanais (faire de leur cité une république) pouvait paraître chimérique à Cathala-Couture, habitué, comme nous le sommes, à considérer la France dans la puissante unité qui fut l'œuvre de Richelieu et Louis 14. Il l'était certainement moins dans la moitié du 16^e siècle ».

L'abbé Marcellin

Retour sur le 4 Février 1842, à l'Académie quand M. Tieys remet une brochure intitulée *Montauban pendant la guerre contre les Anglais* dont l'auteur M. Devais aîné fait l'hommage à la société. Cette brochure publiée en feuilleton dans *Le Courrier du Tarn-et-Garonne* donnera lieu à une belle CONTROVERSE avec l'abbé Marcellin.

Une CONTROVERSE, un terme passé de mode et venant plutôt du monde religieux, centrée sur cette question : « Les Montalbanais furent-ils des patriotes ? »

La position de Devals s'imposera parmi les historiens : entre Anglais et Français, les Montalbanais se vendirent au plus offrant.

Inversement, pour Marcellin « le patriotisme » des Montalbanais est glorieux. Pour les opposants à sa thèse, cette référence à un patriotisme est hors de saison, la France n'existant même pas ! Or le patriotisme n'est pas que national et c'est négliger ce que l'abbé tient à préciser au moment des luttes des protestants dans le volume 2 de *L'Histoire de Montauban* :

« Le projet des Montalbanais (faire de leur cité une république) pouvait paraître chimérique à Cathala-Couture, habitué, comme nous le sommes, à considérer la France dans la puissante unité qui fut l'œuvre de Richelieu et Louis 14. Il l'était certainement moins dans la moitié du 16^e siècle ».

Cependant, l'usage partisan que l'abbé Marcellin fait de l'histoire comporte quelques dangers. Quand il expliquera : « J'aime avec passion notre belle cité montalbanaise que je voudrais voir se relever un peu de l'abaissement volontaire où elle s'est réduite; je suis convaincu que, le voulant bien, elle pourrait se faire une place plus distinguée que celle qu'elle occupe », il aura tendance, au nom de cet amour, à oublier des pans du réel.

Concernant la guerre contre les Anglais, Marcellin décida de réécrire entièrement ce chapitre dans *L'Histoire de Le Bret* en s'expliquant ainsi :

« Il nous a semblé impossible de conserver ce chapitre tel que Le Bret l'avait écrit. Toutes les corrections que nous aurions pu y faire n'en auraient pas rendu, à notre avis, la lecture supportable. A ses défauts habituels, notre historien ajoute ici celui de conter longuement, sans dire presque rien du sujet qu'il avait à traiter. Nous avons essayé en conséquence, de remédier à ses omissions. Ce qui nous a donné lieu d'espérer qu'on nous pardonnera cette substitution, c'est que nous nous sommes attachés à nous servir d'un style approchant, le plus possible, celui de Le Bret. Cet avis était nécessaire pour les personnes qui croiraient (et il est permis à tous de le croire) que nous avons fait tort à notre bon prévôt en mêlant nos pensées aux siennes. Les morceaux étrangers au texte, qu'ils soient de Perrin ou de nous, ont été soigneusement enfermés entre deux astérisques. »

Dans la conclusion du tome 1 de *L'Histoire de Montauban* de Le Bret, l'abbé Marcellin propose cette morale :

« Ici se termine la série d'événements où notre ville eut à jouer un rôle, durant l'époque si longue et si désastreuse d'une lutte qui n'est pas finie. Il est à regretter que les détails ne soient pas restés plus nombreux, car c'est par les détails surtout qu'une histoire locale acquiert de l'intérêt, et se conserve vivante dans la mémoire du peuple, qui ne retient que difficilement les faits généraux. Toutefois, nous en savons assez sur Montauban, pour être autorisés à dire qu'aucune ville de France ne mérite mieux de la patrie, à cette époque de malheurs. Nous pouvons être fiers de la conduite de nos pères ; nous pouvons aimer le sol qui nous porte, pour autre chose que les agréments dont la nature l'embellit. De grandes vertus patriotiques s'y sont déployées, de beaux faits d'armes s'y sont accomplis. Ne perdons jamais de vue ces souvenirs glorieux ; sachons, si les circonstances l'ordonnent, retrouver les nobles aspirations du courage, du dévouement de nos ancêtres. Ils nous ont

laissé des titres qui ont pris place dans l'histoire, faisons en sorte d'en laisser à nos descendants qui méritent le même honneur : il faut, pour qu'elle disparaisse dignement, que chaque génération qui s'en va, lègue quelque chose de beau à celle qui la remplace ».

La CONTROVERSE débute dans Le Courrier du TetG le 12 janvier suite au feuilleton d'un abonné titré : *Montauban et les Anglais au 14^e siècle*. Dès le lendemain, le 13 janvier 1842 : réponse de l'abbé Marcellin suivie d'une réplique de l'abonné le 18 janvier 1842. La CONTROVERSE se conclura le 17 février 1842 par un article signé C.G.B.G. qui tentera de reconnaître les mérites de l'un et de l'autre sur le dos d'un troisième, un inconnu :

« Une discussion touchant notre histoire montalbanaise a eu lieu entre deux hommes de savoir et d'esprit, et un vif intérêt s'est attaché à cette lutte vigoureuse de style et de pensée. Mais quand la lice a été fermée, un petit Monsieur (correspondant de l'Institut historique) qui avait fouillé dans la poche des joûteurs, est venu pour se faire juge du camp ; alors le public a ri et s'est retiré. Dans le cas néanmoins où quelqu'un aurait voulu perdre son temps à écouter la prose de ce petit Monsieur (toujours correspondant de l'Institut historique) il a paru nécessaire de relever ses bévues ».

Dans cette controverse, l'abbé Marcellin révélera tout d'abord son esprit démocratique en remettant en cause l'anonymat du feuilletoniste.

« Me permettez-vous de vous faire observer Monsieur le Rédacteur, que cette très laide habitude de taire son nom au public quand on le force à lire ses écrits, devient beaucoup trop commune, par le temps qui court et dans le pays où nous sommes ? A mon avis, les personnes qui y peuvent quelque chose, feraient très bien de s'en aviser. Si j'avais l'honneur d'être journaliste, j'aurais toujours une bougie allumée sur mon bureau, pour épouvanter les hiboux de la presse ».

Il défend ensuite son point de vue traduit dans le programme du concours de l'Académie :

« Le programme du concours de poésie, fondé par l'Académie indique aux concurrents comme source où ils peuvent puiser, la nouvelle édition de L'Histoire de Montauban. Cet ouvrage, à la publication duquel j'ai pris une part malencontreuse, partage donc, avec le programme, les anathèmes de l'Un de vos abonnés. A ce compte, et sans préjudicier aux droits de l'Académie, qui ne m'a pas donné l'honorable mission de la défendre, j'ai cru devoir répondre. (...)

« Votre abonné poursuit encore l'Académie à coup de preuves négatives « Si les Montalbanais, dit-il, avaient chassé par la force Chandos, Grailly, etc. etc. les lettres de félicitation du roi et du duc d'Anjou en feraient mention ». Quiconque est un peu au fait de la diplomatie usitée au Moyen-âge y regardera à deux fois avant de souscrire à la décision. Les chartes du XIV^{ème} siècle différaient tant soit peu des bulletins de M. Bugeaud ». [M. Bugeaud est celui qui conduit à ce moment-là la guerre de colonisation en Algérie]

L'auteur du feuilleton riposte :

« M. Marcellin décoche contre ce pauvre feuilleton ses flèches les plus acérées, il nous renvoie dédaigneusement à l'école, il prend en main la fêrule du magister, et nous coiffe du bonnet d'âne ; et puis, entraîné par je ne sais quelles passions, il descend même jusqu'à nous dire des injures, il tronque nos phrases, il nous prête

des opinions ridicules ou coupables que nous avons combattues de toutes nos forces, il aiguise sa plume en stylet, et la trempe dans le fiel. M. Marcellin nous blâme d'abord en termes peu mesurés d'avoir gardé l'anonyme et sur cela M. l'abbé prend prétexte pour une vigoureuse philippique contre les libellistes qui naguère inondaient notre ville de leurs sales ou fanatiques productions ».

On le constate, cette polémique est vive et démontre que dans la presse locale de 1842, le débat d'idées n'était pas de pure forme. Quelle fut la conclusion de cette controverse ? Chacun des deux participants, l'abbé Marcellin et Ursule Devals, resteront sur leurs positions.

L'engagement politique

Autour de la table de la réunion de l'Académie de Montauban, en ce 11 mars 1848, la dizaine de présents expriment toute la diversité d'opinions de la vie de Montauban. L'abbé aurait pu y être, l'abbé n'y était pas. Par contre, Léon de Maleville et Hippolyte Rous, deux candidats aux prochaines élections, ont déjà dit ce qu'ils savaient : nous serons élus. Au cours de cette séance de l'Académie de Montauban se tenant à la mairie, l'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de cours publics. Idée généreuse que l'actualité bouscule. Faut-il maintenir le projet ? L'Académie décide de reporter le projet à plus tard, car elle « reconnaît que les réunions politiques forment tout l'intérêt du moment et que les débats animés qui s'y livrent, à l'occasion des prochaines élections, ne permettent pas de croire que des cours purement didactiques quelque important qu'en fut le sujet attirassent, aujourd'hui du moins, un nombre suffisant d'auditeurs ». Marcellin aurait durci le débat mais il faisait sa campagne électorale ailleurs.

En 1848, toutes les portes étant ouvertes, y compris les candidatures religieuses, chacun avait envie de tenter sa chance. Comme toute élection se mesure surtout aux résultats, ceux de l'abbé Marcellin doivent se lire sur deux plans (et la trilogie ?) : 1) globalement, il sera le 20ème candidat donc loin d'être élu (il y avait seulement 6 gagnants), 2) localement sur Montauban, il sera cinquième, avec l'abbé Cazalès en première place (pour une ville protestante, 2 abbés dans les cinq premiers !). L'abbé Marcellin perdit donc par manque de notoriété départementale, celle qui fit le succès de Léon de Maleville, un député sortant et notable de la Monarchie de Juillet.

Quels journaux pouvaient aider l'abbé Marcellin à obtenir cette notoriété départementale ? Voyons du côté du *Vigilant*. Ce journal démocrate, dès le numéro 1, du 19 avril 1848, soutiendra Sesquières fils, le candidat le plus à gauche, et publiera un article du *Peuple Constituant* de Lamennais. Un candidat religieux est soutenu : le protestant Michel Nicolas¹ professeur de Philosophie. Comme Sesquières : « il est le fils de ses œuvres comme d'autres le sont de leur fortune ». Souvent le travail devient le mérite suprême et la référence au « fils de ses œuvres » constituera le cœur de la Seconde République. Mgr l'Evêque aura droit à un article où il fera l'éloge de sa hiérarchie :

« Si la France ne renfermait que des hommes animés d'aussi grandes et d'aussi nobles idées nous ne serions désormais que les enfants d'une même famille ».

Dans le numéro 3 du *Vigilant* Sesquières et Nicolas sont toujours là comme Lamennais dans le numéro 4 qui sera cependant dénoncé dans le n°17 du 16 mai, suite à sa publication d'un article en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans la Constitution.

¹ Il est l'auteur juste avant la révolution d'un livre sur Jeanbon Saint-André

Concrètement, Lamennais propose de supprimer le salaire que l'Etat verse au clergé. La réplique du *Vigilant* est amusante :

« En livrant le clergé à la merci de la piété des fidèles, croit-on lui assurer les ressources nécessaires à son entretien ? et s'imagine-t-on qu'il gagnera beaucoup en considération surtout dans les campagnes, à en appeler sans cesse à la libéralité des paroissiens ? Quand nous voyons, aujourd'hui, les instituteurs primaires avoir la plus grande peine à retirer la rétribution mensuelle et éprouver une vive répugnance à la demander, comment peut-on songer à placer dans un embarras plus grand encore les membres du Clergé ? ».

Et si les instituteurs avaient une rémunération nationale ? Il faudra attendre la fin du siècle pour cela !

En 1848, *Le Vigilant* n'avait rien à dire sur l'abbé Marcellin.

Le Courrier du Tarn-et-Garonne ayant beaucoup plus de moyens défendit l'abbé Pouvillon. Il publie les professions de foi de 17 candidats puis en conclusion apportera son soutien à six d'entre eux : Léon de Maleville, Faure-Dère, Rous, Constans-Tournier, Delbrel, et Gustave Garrisson. Quatre de ces candidats seront élus mais deux montalbanais, Constans-Tournier et Gustave Garrisson laisseront la place à deux autres élus, Hippolyte Détours (ignoré par *Le Courrier* et sa future bête noire car il est démocrate) et un abbé : de Cazalès. Dans ce journal, le 11 mars Gustave Garrisson avait publié l'appel de la *société des amis du Peuple de Montauban* signé par Antoine Lacaze président du Tribunal de commerce (la gauche bourgeoise), Aubin Monbrun marchand-tailleur (la gauche artisanale), Sesquières fils d'un chef de bureau aux Ponts-et-Chaussées (la gauche fonctionnaire), Tailhade Eugène avocat bâtonnier de l'ordre (la gauche judiciaire), Lagravère Félix filateur capitaine de la garde nationale (la gauche militaire) et Hippolyte Lasserre docteur en médecine (la gauche médicale). Il sera difficile de créer une association plus unitaire sauf qu'il y manque la gauche religieuse.

Dès le 28 mars, *Le Courrier* décida de mettre en valeur un abbé candidat : l'abbé Pouvillon, celui-là même qu'Emile Pouvillon présente comme son lien favorable avec l'abbé Marcellin :

«Le choix d'ecclésiastiques pour représentants à l'Assemblée nationale rencontrera une première fois des difficultés dans nos habitudes et dans nos mœurs politiques. La justice qui veut cependant que tous les intérêts soient représentés dans un gouvernement républicain aplanira les obstacles : le caractère de l'homme, du candidat aidera beaucoup à les diminuer. M. l'abbé Pouvillon qui se présente aux élections du Tarn et Garonne est assurément un de ces candidats qui, par une haute intelligence et la netteté de leurs principes, peuvent le plus adoucir la transition. Voici la profession de foi de ce digne ecclésiastique qui se recommande par les qualités du cœur et de l'esprit. »

Pour le 6 avril, rappel du même soutien :

« Nous disons encore une fois avec la plus profonde conviction que si les dispositions de l'opinion se prêtent déjà au choix d'un ecclésiastique pour représentant à l'assemblée nationale, nul, parmi les membres du clergé, n'offre des garanties plus sûres que M. L'abbé Pouvillon dont nous avons reçu la lettre suivante ».

Enfin, le 18 avril, le journal souhaite parler des autres candidatures du clergé. Il mentionne juste l'abbé Cazalès et rappelle : « l'abbé Pouvillon étant le fils de ses oeuvres ».

L'abbé Marcellin, prompt à manier la plume dut envoyer lettres et profession de foi mais il fut victime d'une politique du silence. Voilà pourquoi on oublia ce côté du personnage.

De ce tableau, il ressort le portrait d'un abbé étranger aux clans locaux, soucieux de l'intérêt public, peu repérable sur l'échiquier politique et assez courageux, pour, malgré ces handicaps, partir à la bataille électorale. En cela, il ressemble à Mary-Lafon qui renouvellera même l'aventure en 1849, à un moment où il était devenu vital de s'allier soit à la famille de droite soit à la famille de gauche. Pour qui vota l'abbé à ce moment-là ?

L'abbé était toujours là où on ne l'attendait pas : de droite quand on le pensait à gauche, de gauche quand on le pensait à droite, curé quand on le pensait philosophe, philosophe quand on le pensait curé. Un double visage, apparent dans les rares signatures qu'il laissa. A l'Académie, quand il dut parapher les registres, il usait une fois de la formule « abbé Marcellin » et la fois suivante de « J Marcellin ».

Dans sa vie, l'abbé Marcellin connaîtra des événements accidentels, des révolutions, et un moment fondamentalement révélateur : le Coup d'Etat du 2 décembre 1851. Peu après cette date, le prince président entreprit une tournée et passa à Montauban. Que révèle l'événement ? Le Tarn-et-Garonne se distingua deux fois : le jour du Coup d'Etat son préfet fut le seul à se désolidariser, puis, peu après, l'évêque, Jean-Marie Doney fit de même. Ordonné prêtre en 1818, puis professeur de philosophie au collège royal de Besançon, il perd son poste pour avoir protesté contre les ordonnances de 1828 du gouvernement Martignac excluant les Jésuites des écoles secondaires ecclésiastiques en tant que congrégation non-autorisée. Dès le départ, on découvre un parcours proche de celui de l'abbé Marcellin : une forte tête douée de convictions. Devenu vicaire de la cathédrale de Besançon, il est nommé évêque de Montauban en novembre 1843, nomination confirmée par le pape Grégoire 16 en janvier 1844. Quand le Prince-président passe à Montauban, les mots du discours de Mgr Doney sont pesés. Il le félicite pour son action à Rome en 1849, et pour sa lutte contre « les mauvaises doctrines » mais il n'appelle pas à l'Empire, phénomène confirmé quelques semaines après, au moment des fêtes en l'honneur du sacre de Napoléon III. Le préfet du Tarn-et-Garonne indique alors à ses supérieurs, suite à la fête montalbanaise :

« Je croirais manquer à mon devoir si je vous laissais ignorer les dispositions peu zélées que j'ai rencontrées chez Mgr l'évêque de Montauban. On a remarqué avec peine son absence et celle de son clergé ».

A un moment où à Paris, les sommités catholiques déroulent le tapis rouge aux pieds du nouveau maître du pays !

Philippe Foro, qui propose une étude minutieuse dans *le Bulletin de la Société archéologique du TetG* de 2004 apporte cette explication :

« Hypothèse d'une fidélité légitimiste surtout si on se souvient que Mgr Doney n'hésita pas à braver les autorités civiles dans l'affaire des décrets anti-jésuites de 1828, alors qu'il était simple prêtre. »

Est-ce vraiment la bonne hypothèse ? Philippe Foro n'aurait-il pas eu, lui aussi, quelque mal à comprendre une partie du Clergé français du XIXème siècle ?

Je préfère le point de vue de René Mauriès :

« Il faut préciser que l'Eglise de France se trouvait alors mal en point. Elle subissait le contrecoup de sa fidélité aux Bourbons et une vague de fond anticléricale déferlait sur le pays. La plupart de 29 000 prêtres en fonction se terraient et plusieurs centaines d'entre eux étaient persécutés. Inversement, « la Révolution de 1830 » avait suscité l'éclosion d'une génération de curés d'avant-garde, partisans d'un profond renouveau basé sur la liberté civile et religieuse. L'abbé Marcellin en était, dans le sillage de « l'abbé Féli » - Félicité de Lamennais -, qui, avec Montalembert, Lacordaire et quelques autres, réclamaient la séparation de l'Eglise et de l'Etat, avec l'octroi de toutes les libertés, et d'abord celle de l'enseignement »

Le 14 juillet 1854 le ministère de l'instruction publique et des cultes envoie une lettre au préfet du Tarn-et-Garonne pour savoir si l'évêque de Montauban mérite la légion d'honneur. Le 7 août celui-ci envoie la réponse :

« J'ai cru devoir vous répondre d'une manière affirmative (...) mais j'ai acquis la certitude que si nos administrés en grande majorité verraient avec plaisir cette distinction honorable sur la poitrine de leur évêque il y aurait cependant un inconvénient très grave à l'envoyer à Monseigneur Doney. Avant hier, Monseigneur Doney est venu nous visiter. Dans le cours de la conversation qui avait porté sur divers sujets, il fut question de l'utilisation de l'ordre de la légion d'honneur, de son influence sur l'esprit public »

Que se passa-t-il au cours de cette conversation ? L'évêque montra une excessive réserve quant à l'emploi de cette distinction à l'égard des ecclésiastiques qui en principe se défendent de toute ambition terrestre, et qui doivent conserver leur indépendance vis-à-vis de puissants de la terre. Bref, le préfet pense inutile une telle décoration pour son évêque si soucieux de séparer l'Eglise du pouvoir des puissants. Puisque l'abbé Marcellin fut comparé à Lacordaire, quelle fut donc la réaction de ce célèbre prédicateur suite au Coup d'Etat ?

A Sorèze, en 2002, au cours d'un colloque en l'honneur de Lacordaire, pour le bicentenaire de sa naissance, une intervention analysa minutieusement la question : Lacordaire et le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 par Guy Bedouelle.

Pour son étude, il avait un point de départ clair, un texte de Lacordaire désigné du nom de « Testament » par Montalembert et qui fut écrit en 1861 :

« Un autre événement ne tarda pas à se produire. Le 2 décembre 1851, la République cessa d'être, et un nouvel Empire commença. Je compris que dans ma pensée, dans mon langage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi une liberté et que mon heure était venue de disparaître avec les autres. Beaucoup de catholiques suivirent une autre ligne et, se séparant de tout ce qu'ils avaient dit ou fait, se jetèrent avec ardeur au-devant du pouvoir absolu. Ce schisme, que je ne veux point appeler ici une apostasie, a toujours été pour moi un grand mystère et une grande douleur : l'histoire dira quelle en fut la récompense ».

En étudiant la correspondance et les actes de Lacordaire, Guy Bedouelle retrouve le cheminement de l'évêque Doney et sans doute celui de l'abbé Marcellin. Après une observation du Coup d'Etat, petit à petit la fracture bien mise en lumière dans le texte de Lacordaire apparaît : le silence pour les uns et les honneurs bruyants pour les autres. Le silence de Lacordaire interviendra après cette ultime déclaration publique à Paris, à l'église Saint Roch :

« Celui, qui pour arriver à son but, emploie des moyens misérables, celui-là est un misérable. »

« L'abbé Marcellin vient de partir pour Alger où il va prêcher la station de carême »
3 mars 1859, Le Courrier du Tarn-et-Garonne

Alger pour finir !

Le symbole de l'Algérie, c'est Alger, et dans la capitale, le symbole de la Chrétienté, c'est Notre Dame d'Afrique. Construite entre 1858 et 1872, elle fut consacrée par Mgr Lavigerie, le fondateur de l'ordre des Pères blancs. En 2004, j'eus l'occasion de mettre le pied dans cette église, une preuve de l'échec partiel de l'islamisme le plus dur qui, pendant des années, empêcha toute approche de cet édifice « impie » ! En entrant, je découvris en bonne place cette inscription : « Notre Dame d'Afrique priez pour nous et pour les musulmans ». Une fresque y retrace bien sûr la vie du plus grand chrétien d'Afrique, Saint Augustin et celle de sa mère Sainte Monique.

En 1859, même après trente ans de colonisation, la présence chrétienne était très faible. L'homme clef de cette histoire, c'est Mgr Lavigerie, l'homme dont la générosité le conduisit à combattre l'esclavage... au nom du colonialisme ! Nous pouvons prendre en référence une conférence qu'il fit à Bruxelles en 1888 et qui est d'une logique magnifique.

« L'Afrique était un monde inconnu et comme perdu pour le genre humain jusqu'au commencement de ce siècle. C'est seulement alors qu'à l'une de ses extrémités, par les entreprises commerciales anglaises, à l'autre, par les conquêtes militaires de la France, la vie sembla lui revenir ».

Comme il est à Bruxelles, il en arrive aux propos du Roi :

« C'est, disait le Roi, dans son invitation aux savants de l'Europe, une idée éminemment civilisatrice et chrétienne que celle d'abolir l'esclavage en Afrique, de percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, d'y verser les trésors de la civilisation ».

Plus loin dans le discours, nous saurons qui est la barbarie : « la cruauté des musulmans et des métis ». « Pour les musulmans, je l'ai déjà dit ailleurs, mais il faut le répéter sans cesse à l'Europe, réduire le nègre en esclavage est un droit, j'allais dire presque religieux, puisque c'est sur leur doctrine qu'il repose. Ils enseignent avec les commentateurs du Coran que le nègre n'appartient pas à la famille humaine, qu'il tient le milieu entre l'homme et les animaux, qu'il est même à certains égards, en dessous, de ces derniers ».

Y compris dans un ordre religieux comme les Pères blancs, la mission civilisatrice de l'Europe ne fait pas plus de doute que les ténèbres de l'Afrique !

Gérard Depardieu décida de mettre sa voix au service de Saint Augustin et André Mandouze lui répond pour quelques explications :

« Pour le coup, c'est la nature de ce mysticisme qui peut poser question à la conscience étonnée du chrétien courant ... ».

Le dialogue a été mis au point pour l'Année de l'Algérie en France. Un comédien pour des extraits du plus grand des chrétiens d'Algérie et un exégète pour leur mise en perspective. Le public retient son souffle, ce n'est ni l'église, ni le théâtre. Un immense pont sur la route de l'humanisme. Comment expliquer que ce soit la dernière mention que je connaisse dans la presse que ce départ de l'abbé Marcellin en Algérie ? Comment René Mauriès a-t-il pu en être informé ? L'abbé Marcellin pensait croiser là-bas une présence vivante de Saint Augustin qu'il admirait sans nul doute ? De 1860 à 1870, date de son repli à Cayrac, qu'a-t-il fait ?

Conclusion

L'abbé Marcellin vivait, à Cayrac, loin de toute habitation sans être trop loin de Montauban ou du village de Réalville. Guillaumette Delon lui servait de domestique. Cet ermitage relatif, propice autant aux cultures qu'à la méditation, avec une grande maison où il avait pu installer les archives de sa vie pleine de fougues, représente la meilleure image de sa philosophie finale. Une belle rivière avec de nombreux poissons pour la pêche, le moulin producteur de cette farine au cœur de nos vies, de beaux arbres pour la promenade, une petite activité industrielle toute proche, des coteaux à l'horizon, tout un ensemble de rêve.

Dans ce tableau bucolique, l'abbé très combatif, très lucide et très apprécié puisque même des protestants acceptent de l'héberger (insistons : le recul des tensions entre les deux religions n'était pas encore de mise) semble inclassable. Cet homme, René Mauriès a pu le décrire avec exactitude et si son livre *Le maître de mes secrets* ressemble à un roman, mes premières recherches tendent à me faire penser que ce roman était minutieusement documenté.

L'abbé Marcellin n'était pas fait pour emprunter la voie des honneurs, pour gravir les marches de la hiérarchie, pour se plier aux conventions ou pour, docile, taire sa haine de l'ignominie. Démocrate, il avait cependant des tendances césariennes quand, du haut de sa chaire, il prenait plaisir à parler directement au peuple. Un César intellectuel, honnête, et digne.

Dans le recueil de la Société archéologique paru en 1926 suite à la séance du 2 juin 1926 il est écrit :

« Au sujet du célèbre prédicateur, Monsieur Perbosc signale que les biographies de Pouvillon et du Chanoine Stotunptff ne mentionnent pas que Marcellin était un pseudonyme et que l'abbé s'appelait en réalité Joseph Génon, fils de Marcellin Génon, limonadier, et d'Antoinette Pradal. Il est né à Montauban rue Lasserre le 20 mai 1806 et est décédé le 19 novembre 1888 à Hauterive (commune de Cayrac). Les 10 pièces (dont 9 sonnets) en langue du pays que Monsieur Perbosc nous fait connaître sont probablement tout ce qui reste de l'œuvre écrite de l'abbé Marcellin car il détruisit lui-même tous ses manuscrits.

Monsieur le Chanoine Géraldy donne quelques détails sur la vie de l'abbé Marcellin pendant ses dernières années de retraite à la campagne et sur ses derniers moments pendant lesquels il l'a assisté. Il confirme le fait que l'abbé Marcellin avait lui-même brûlé tous ses manuscrits ; il se pourrait pourtant que subsistât le texte d'un de ses derniers sermons qu'il avait confié à un ami ».

Ultime témoignage vivant qu'il m'ait été donné de trouver de cet abbé oublié. Je n'ai pas repris ici un des poèmes en occitan de Marcellin qui est donné suite à cette séance de la Société archéologique où Perbosc, une fois de plus prouve sa connaissance de l'histoire locale. Et je n'ai pas eu l'occasion de lire le récit de

Géraldy. Pas plus que je n'ai découvert qui était l'évêque d'Evreux qui le 20 janvier 1853 écrivait à Marcellin :

« Quand viendrez-vous mon cher ami partager avec moi tout ce que je possède ? Qu'il serait doux de vivre ensemble, car je vous aime de toute mon âme. »

Sources :

BM de Montauban : Manuscrits de Nègrepelisse Lettres à Jacques Daure

Archives du TetG :

Etat civil de Cayrac

Carnets de Jacques Faure

Journaux :

Collection du Courrier du Tarn et Garonne (1840-1888)

Collection du Vigilant (exista seulement quelques mois en 1848)

Le Patriote, Le Bulletin catholique, Le Républicain, Le Petit Montalbanais.

Archives de l'Académie de Montauban et les recueils

(dans le recueil de 1889 on trouve le texte de Pouvillon).

Archives de la Société Archéologique et les bulletins

(dans le bulletin de 1918 voir le texte du Chanoine Stoumpff).

Livres :

800 auteurs, sous la direction de M. Maurières et G. Passerat

Le maître de mes secrets, René Maurières

Histoire de Montauban, Le Bret

Lacordaire et quelques autres : Religion et politique, sous la direction de Marie-Odile Munier, Presses de l'Université des Sciences sociales de Toulouse.

Cinquante ans de vie littéraire, Mary-Lafon

Mary-Lafon, une vie de combat, Jean-Paul Damaggio, auto-édition

Talleyrand, le prince immobile, Emmanuel de Waresquiel, Fayard, 2003

La duchesse de Dino, Micheline Dupuy, Perrin, 2002

(J'avais envoyé une lettre à l'auteur de ce livre sur un point de détail qui concerne Jacques Daure, sans jamais avoir eu de réponse).

Dans les papiers de Momméja
16 septembre 1888
L'abbé Marcellin
Extrait du Républicain :

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal a déjà payé à la mémoire de M. l'abbé Marcellin, le tribut d'un éloge bien mérité. Voulez-vous permettre à un de ceux qui ont pu se rendre aux obsèques de ce prêtre éminent, de saluer d'une dernière parole celui qui fut une gloire diocésaine et une gloire de la Chaire française ?

Elles étaient belles, dans leur simplicité ces funérailles ! Mgr l'Evêque de Montauban avait délégué son vicaire général, M. l'abbé Fiard, pour donner à la mémoire de M. l'abbé Marcellin le témoignage de son admiration et de sa sympathie. Monseigneur de Montauban avait vu en lui, plus que le doyen des chanoines de son diocèse, il s'était souvenu du missionnaire éloquent qui, durant tant d'années, avait porté, dans les grandes chaires de France, la parole forte, puissante, pénétrante de la vérité catholique.

— M. l'abbé Limayrac, curé de Saint-Jacques, cette paroisse qui vit naître M. l'abbé Marcellin, avait tenu à venir incliner la couronne de ses cheveux blancs devant le cercueil d'un ami des anciens jours, et verser sur lui ses dernières prières en célébrant la sainte messe pour le repos de son âme.

— Plusieurs autres prêtres, parmi lesquels M. le curé-doyen de Caussade, M. le chanoine Pottier, M. le curé Géraldy, qui avait mis tout son zèle à organiser ses funérailles, se pressaient autour d'eux, unis dans un même sentiment de regrets douloureux. Empêché par un deuil de famille, M. l'abbé Stoumpff, ancien curé de Réalville, était venu la veille, dire une dernière prière auprès du corps du défunt.

Et ce n'était pas seulement le clergé qui était accouru à ce rendez-vous du devoir : nous y avons aperçu bien des laïques, admirateurs et amis de M. Marcellin. M. Chalret, au premier avis de la catastrophe, s'empressait de quitter Paris ; M. de Valada, maire de Réalville, absent en ce moment, arrivait à son tour ; M. Pouvillon, le littérateur bien connu ; M. le capitaine Pezet, M. Hinard, le vieil ami, se pressaient au premier rang, entourés des notables de la contrée.

Le peuple de Réalville n'avait pas failli à son devoir, il était venu nombreux et recueilli pour escorter la dépouille de celui qui passa près de vingt ans au milieu de lui. C'est une grande consolation pour la famille de M. l'abbé Marcellin que cette unanimité de sentiments !

Ce n'est pas une personnalité ordinaire, que celle qui vient de disparaître ! M. l'abbé Marcellin avait occupé une place bien honorable dans les rangs de l'éloquence sacrée. Il avait vu, aux heures de son apostolat, les noms les plus illustres groupés autour de sa chaire.

Lorsque, dans ses moments de charmante expansion, il aimait remonter le cours des années écoulées, c'était pour nous un vrai bonheur de l'entendre parler des hommes célèbres, Châteaubriand, Tocqueville, Victor Hugo, Lamartine, qu'il avait vus à Saint-Roch ou à Saint-Eustache, suivre les développements de sa logique forte et serrée.

Il avait toutes les qualités qui font le véritable orateur : une dialectique puissante, un langage précis, mis au service d'un merveilleux organe et d'un port superbement

majestueux ! Aussi le succès vint-il à lui promptement. En 1843, Ozanam dans une lettre écrite à un ami et qu'on peut trouver dans ses œuvres, passait en revue les hommes de son temps.

La chaire catholique comptait alors des hommes tels que Lacordaire, l'abbé Cœur, l'abbé Combalot. L'écrivain catholique se plaît à les nommer et se réjouit de leurs triomphes, puis il ajoute : « Il y a encore un certain abbé Marcellin qui, à en juger par ses débuts est bien capable de leur tenir tête à tous et de les surpasser un jour. »

— Quand un maître aussi délicat que Frédéric Ozanam a émis un pareil jugement, comment ne nous serait-il pas permis d'exprimer les regrets d'avoir vu clore si tôt des lèvres aussi éloquents ? Quelles moissons abondantes attendaient encore ce semeur de vérités !

Mais, depuis longtemps, une sorte d'attraction mystérieuse l'attirait dans la solitude : il n'y résista pas ; et un jour, ayant enfin trouvé, sur les bords de l'Aveyron, un asile plein de calme et de tranquillité, dans une campagne verdoyante, il dit adieu à la chaire catholique où il ne remonta plus que dans une ou deux circonstances, et s'adonna tout entier à l'attrait de vivre ainsi sous le regard de Dieu, dans cette paix que le Sage a toujours enviée. Que de fois l'avons nous entendu redire cette parole où se dévoile toute son âme :

« Je dois à Dieu de très vive actions de grâces de m'avoir ménagé le moyen de passer mes derniers jours à la campagne ; pas un jour ne s'y est écoulé sans qu'une sorte d'hymne de reconnaissance et de remerciement ne jaillit de mon cœur. »

Il n'avait pas oublié, néanmoins, qu'il était, avant tout, missionnaire : ses dernières volontés en sont un témoignage manifeste. Ne laissant après lui que quelques livres, il a voulu que leur produit en fut versé à l'œuvre des Missions catholiques defunctus adhuc loquatur !

Parler du talent oratoire de M. l'abbé Marcellin, dire qu'à 19 ans, à l'âge où d'autres sont occupés à apprendre, il enseignait la philosophie dans le séminaire de sa ville natale ; dire qu'il fut érudit, éloquent, philosophe, écrivain de race, ce n'est point connaître tout l'homme.

Celui qui ne l'a point vu dans le charme de l'intimité, dans l'abandon d'une conversation ne saurait se flatter de le connaître sous son vrai jour. C'est dans ces moments inoubliables que l'on voyait éclater toutes les richesses de son esprit. Quelle finesse ! quel piquant dans ses anecdotes sur les hommes et sur les choses ; il avait tant vu et avait si bien retenu ! Que les heures passaient vite lorsque, se livrant à l'entraînement des souvenirs, il nous faisait revivre tout un passé lointain ! L'esprit français dans ce qu'il a de plus fin, de plus délicat, aiguïait chacune de ses paroles et donnait à ses récits un charme inexprimable.

Les richesses de son esprit ne nuisaient pas à celles de son cœur : il était bon, généreux : les pauvres nombreux qui faisaient cortège à sa dépouille mortelle en pourraient témoigner. L'amitié qu'il accordait n'était point un vain mot : elle était profonde et sincère.

Dieu l'a rappelé à lui dans la plénitude et la lucidité de son intelligence : c'est avec une foi profonde qu'il a reçu les divers sacrements des mourants. Au récit qui nous a été fait de la manière dont ce prêtre a voulu se préparer à la réception de son Dieu, nous évoquons le souvenir du plus éloquent des orateurs chrétiens, Bossuet mourant. Quand l'évêque de Meaux fut sur le point de recevoir le viatique, il se

souleva sur sa couche et fit, devant tous, une dernière et magnifique profession de foi au sacrement de l'autel.

L'abbé Marcellin a voulu, lui aussi, rendre cet hommage au Dieu dont il fut l'éloquent héraut ; et il l'a fait avec cette connaissance approfondie de l'écriture, avec cette perfection de langage qui le caractérisait, avec une foi qui a ému profondément les assistants de cette scène touchante !

Pardon, monsieur le Rédacteur, de la longueur de cette communication : J'aurais voulu être plus bref ; je me suis laissé entraîner comme malgré moi, tant la physionomie du M. l'abbé Marcellin avait pour moi, de séduction. X.